

**Appropriation, autonomisation et gouvernance
participative : déterminants de la durabilité des sites
maraîchers agroécologiques du projet BURNUT à
Ouagadougou au Burkina Faso**

Présenté par

OUANGO Franceline

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Management

Spécialité **Management de projets** ▾

le 07/10/2025

Devant le jury composé de :

Prof. ONDOUA BIWOLE Viviane Président

Directrice du Programme de Formation en Gestion
de la Politique Économique au Cameroun)

Dr FOFANA Issouf Directeur de mémoire

Spécialiste en Management de projets

M. ABDELLATIF Mahamat Examineur

Maître de conférences en Sciences de gestion (CNU -
France) - Directeur du département Management

Remerciements

Le présent projet de recherche n'aurait pas abouti sans la contribution de plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont d'abord de l'endroit de l'Université Senghor à Alexandrie, du Recteur de l'université, le Professeur Thierry VERDEL, et du personnel encadrant pour leur accompagnement et leur encadrement.

Nous tenons à adresser un remerciement particulier à notre Directeur du Département Management, Docteur Mahamat ABDELLATIF, pour ses appuis constants et ses précieux conseils tout au long de notre parcours,

Nous remercions également notre Directeur de mémoire, Docteur Issouf FOFANA, pour son encadrement rigoureux, ses conseils éclairés et sa disponibilité constante tout au long de ce travail.

Nous remercions, l'ONG Mani Tese avec à sa tête Monsieur SAWADOGO Pamoussa qui nous ont accueillis dans le cadre de notre stage; merci pour vos appuis votre disponibilité et le partage d'expérience.

Nous remercions les bénéficiaires du projet BURNUT, qui ont accepté de répondre à nos questions et de partager leur vécu, contribuant ainsi de manière essentielle à la richesse de ce mémoire.

Nous remercions nos parents, notre époux et notre belle-famille pour leurs soutiens multiples durant ma formation,

À tous les auditeurs de la XIXe promotion, et tous ceux qui nous ont soutenus durant cette formation.

Dédicace

Le présent mémoire est dédié :

À mon Papa.

Résumé

La présente étude a pour objectif d'analyser les déterminants de la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT à Ouagadougou, au Burkina Faso. Elle s'est penchée sur le rôle de l'appropriation, de l'autonomisation et de la gouvernance participative comme déterminants.

La problématique principale de la recherche était de comprendre comment les facteurs sociaux et contextuels influencent la durabilité de ces initiatives. Pour ce faire, une approche mixte a été adoptée, combinant des entretiens semi-structurés avec les responsables des coopératives, les membres, la mairie et l'équipe du projet, ainsi que des observations sur le terrain.

Les résultats de l'étude démontrent que si l'appropriation technique et organisationnelle par les maraîchers est une réalité, la durabilité de ces projets est menacée par des défis majeurs. Un manque de transparence dans la gestion financière et une faible autonomisation économique, due particulièrement à la dépendance des prix du marché des produits conventionnels.

La durabilité des projets agroécologiques ne dépend pas seulement de l'adoption des techniques, mais surtout de la mise en place d'une gouvernance transparente et du renforcement de l'autonomie économique des bénéficiaires. Ce travail ouvre des perspectives de recherches sur l'étude comparative avec d'autres sites maraîchers et l'appropriation psychologique et la décentralisation comme leviers de développement local.

Mots-clefs

Appropriation, autonomisation, gouvernance participative, durabilité, projet, BURNUT, sites maraîchers, Ouagadougou, Burkina Faso.

Abstract

The present study aims to analyze the determinants of the sustainability of agroecological market garden sites of the BURNUT project in Ouagadougou, Burkina Faso. It focused on the role of ownership, empowerment, and participatory governance as drivers of sustainability.

The main research problem was to understand how social and contextual factors influence the durability of these initiatives. To achieve this, a mixed-methods approach was adopted, combining semi-structured interviews with cooperative leaders, members, the municipality, and the project team, as well as field observations.

The study results show that, while technical and organizational ownership by market gardeners exists, the sustainability of these projects is threatened by major challenges. A lack of transparency in financial management and low economic empowerment—particularly due to dependence on the market prices of conventional products—pose significant risks.

The sustainability of agroecological projects depends not only on the adoption of techniques but, more importantly, on the establishment of transparent governance and the strengthening of beneficiaries' economic autonomy. This work opens avenues for future research, including comparative studies with other market garden sites and exploring psychological ownership and decentralization as levers for local development.

Keywords: Ownership, empowerment, participatory governance, sustainability, project, BURNUT, market garden sites, Ouagadougou, Burkina Faso.

Liste des sigles et acronymes

| | |
|--------|---|
| AES | Alliance des États du Sahel |
| CEDEAO | Communauté Économique des États de l' Afrique de l'Ouest |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| INERA | Institut l'Environnement et de Recherches Agricoles |
| OHADA | Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires |
| RGPH | Recensement Général de la Population et de l'Habitation |

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 2 |
| Dédicace | 3 |
| Résumé | 4 |
| Abstract | 5 |
| Liste des sigles et acronymes | 5 |
| Introduction | 1 |
| CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE | 4 |
| 1.1. Clarification des principaux concepts | 4 |
| 1.1.1. Agroécologie | 4 |
| 1.1.2 Appropriation | 5 |
| 1.1.3. Durabilité | 5 |
| 1.1.4. Autonomisation | 5 |
| 1.1.5. Gouvernance participative | 6 |
| 1.1.6. Projet | 6 |
| 1.2 Revue de la littérature | 6 |
| 1.2.1 Agroécologie et résilience des systèmes | 6 |
| 1.2.2. Appropriation et autonomisation | 7 |
| 1.2.3. Dimensions de l'appropriation | 7 |
| 1.2.4. Gouvernance participative et redevabilité | 7 |
| 1.2.5. Théorie de la reddition de comptes selon Knir, M., et al . (2019) | 7 |
| 1.2.6 Durabilité des projets maraîchers | 8 |
| 1.2.7. Durabilité, autonomisation et défis contextuels | 8 |
| 1.2.8. Lacunes et perspectives de recherche | 9 |
| 1.3. Opérationnalisation des variables | 9 |
| 1.3.1. Variables de recherche | 9 |
| CHAPITRE II : MATÉRIELS ET MÉTHODES | 11 |
| 2.1. Présentation de la zone d'étude | 11 |
| 2.2. Sources documentaires | 12 |
| 2.3. Collecte des données | 13 |
| 2.3.1. Visites de sites et observations de terrain | 13 |
| 2.3.2. Questionnaires | 13 |
| 2.3.3. Guides d'entretien qualitatifs | 13 |
| 2.3.4. Outils et traitement des données | 13 |
| 2.4. Population et échantillonnage | 14 |
| 2.5. Difficultés, limites et leçons apprises de l'étude | 14 |
| 2.5.1 Difficultés | 14 |
| 2.5.2. Limites de l'étude | 15 |
| 2.5.3. Leçons apprises | 15 |
| CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSIONS | 16 |
| 3.1. Présentation du site | 16 |
| 3.1.1. Portée géographique | 16 |
| 3.1.2. Caractéristiques sociodémographiques | 17 |

| | |
|--|-----------|
| 3.2 Analyse des résultats par rapport aux déterminants | 21 |
| 3.2.1 Adoption des pratiques agroécologiques | 21 |
| 3.2.2 Transmission des connaissances | 23 |
| 3.2.3.Participation active | 24 |
| 3.2.4. Entretien des ouvrages et des équipements | 24 |
| 3.2.5. Mécanisme de réparation des ouvrages et des équipements | 25 |
| 3.2.6 . Sources d'accès aux semences | 26 |
| 3.2.7. Canaux d'écoulement des produits | 26 |
| 3.2.8. Gestion des conflits | 27 |
| 3.2.8. Structures locales de gestion | 28 |
| 3.2.9. Tenue des réunions | 30 |
| 3.2.10. Tenue des bilans financiers | 30 |
| 3.3. Perception sur les obstacles à la durabilité | 31 |
| 3.5. Proposition de recommandations | 33 |
| CONCLUSION ET PERSPECTIVES | 41 |
| BIBLIOGRAPHIE | 42 |
| Liste des illustrations | 45 |
| Liste des tableaux | 45 |
| Annexes | 46 |

Introduction

Les projets sont des leviers pour le développement tant économique que social. Le développement international, notamment en Afrique, a été marqué par des investissements considérables, mais la pérennité de ces initiatives demeure un défi majeur. Les nombreux projets et programmes exécutés sont-ils des « éléphants blancs » ou des « cathédrales dans le désert ? »¹

Face à ce constat, les paradigmes de développement ont évolué pour privilégier des approches participatives basées sur du bas vers le haut mettant ainsi les bénéficiaires au cœur de leur développement. Ces approches sont considérées comme des déterminants essentiels pour garantir que les projets ne se contentent pas de produire des résultats à court terme, mais qu'ils génèrent un changement durable et s'ancrent dans la réalité socio-économique des communautés. En effet, assurer la pérennité des projets de développement, et notamment ceux du secteur agricole, constitue un défi majeur dans les pays en développement, où les enjeux liés à la sécurité alimentaire, à la gestion des ressources naturelles et à la résilience face au changement climatique sont cruciaux. Cette problématique est particulièrement accentuée en milieu urbain et périurbain. Selon Gliessman (2015), les zones urbaines et périurbaines subissent une pression croissante sur leurs terres agricoles et leurs écosystèmes dus à la croissance démographique rapide, phénomène qui complique la durabilité des systèmes agroécologiques. Face à cette situation une nouvelle forme de gestion durable des terres agricoles orientée sur l'agriculture écologique s'impose afin de préserver l'environnement dans lequel évolue cette population grandissante. Le Burkina Faso, confronté à ces mêmes défis, se penche aussi vers l'agroécologie, une approche intégrée qui vise à concilier productivité agricole, préservation écologique et justice sociale (Mbow et al., 2014) à travers l'adoption en 2015 de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale. Cette reconnaissance s'est intensifiée dès 2017 avec la multiplication de projets dédiés et la création de postes de correspondants nationaux, signe d'un engagement politique croissant. Le pays s'est même engagé en 2021 lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à promouvoir les pratiques agroécologiques sur au moins 30 % de ses terres cultivées d'ici à 2040. L'une des actions majeures de cet engagement est l'adoption de la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie (SNDA) en mars 2023. Cette stratégie reconnaît officiellement l'agroécologie comme un pilier pour la sécurité alimentaire, l'augmentation des rendements et revenus, et l'amélioration de la fertilité des sols.

Parallèlement à ces avancées stratégiques, plusieurs actions concrètes ont été initiées. Entre 2017 et 2019, deux programmes majeurs ont vu le jour à savoir le PATAE (devenu PAE) de la

¹ Ouédraogo, H. B. (1992). « L'appropriation des projets de développement : le cas des micros-réalisations au Burkina Faso ». Repéré à http://semaphore.uqar.ca/477/1/appropriation_des_projets.pdf

CEDEAO, visant à soutenir la transition agroécologique, et le PACTE du Ministère de l'Agriculture, combinant agriculture contractuelle et intensification agroécologique.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet BURNUT dont l'objectif principal est de promouvoir des systèmes agroalimentaires durables et inclusifs. Cependant, cette pérennité pourrait dépendre de l'appropriation, de l'autonomisation et du mode de gouvernance existant sur les sites maraîchers d'où la question centrale de ce mémoire : dans quelle mesure l'appropriation, l'autonomisation et le mode de gouvernance existant sur les sites constituent-ils des déterminants de la durabilité des sites maraîchers agroécologiques soutenus par le projet BURNUT à Ouagadougou ?

De cette question centrale découlent les questions spécifiques suivantes :

- Quel est le niveau d'appropriation des bénéficiaires du projet BURNUT ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé l'autonomisation des bénéficiaires ?
- Quel est le mode de gouvernance existant sur les sites et comment influence-t-il la durabilité des sites maraîchers ?

S'appuyant sur ces interrogations soulevées plus haut, l'objectif global poursuivi dans cette recherche est d'analyser ces trois facteurs et leur impact sur les dimensions économiques, sociales et environnementales des sites maraîchers du projet BURNUT. Elle vise à apporter une contribution théorique à la compréhension des dynamiques de projets de développement, et à fournir des recommandations opérationnelles.

Ainsi le but principal est décliné en différents objectifs spécifiques tels que :

- Analyser l'appropriation des bénéficiaires du projet BURNUT.
- Apprécier le degré d'autonomisation atteint par les bénéficiaires.
- Identifier le mécanisme de fonctionnement des structures locales des sites maraîchers.

De ces objectifs découle les hypothèses suivantes :

H1. L'appropriation renforce la durabilité des sites maraîchers.

H2. L'autonomisation des bénéficiaires favorise la pérennisation des acquis du projet.

H3. Les mécanismes de gouvernance participative contribuent à la durabilité des sites maraîchers.

La pertinence de cette étude se justifie à plusieurs niveaux. D'abord elle revêt une importance stratégique pour les bénéficiaires à la base, et constitue un enjeu pour les pouvoirs publics en matière de définition et de mise en œuvre de politiques adaptées. Ensuite, dans un contexte d'essor des initiatives agroécologiques autour de la ceinture verte de Ouagadougou, et au moment où la stratégie de revalorisation de cette ceinture est en

cours de validation, cette étude se présente comme un instrument de référence opérationnel.

Ce mémoire s'articule autour de trois chapitres : le premier chapitre est consacré au cadre théorique, le deuxième chapitre présente le matériel et la méthode de recherche et le troisième chapitre porte sur l'étude empirique de notre cas.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Ce chapitre vise à clarifier les principaux concepts utilisés dans cette étude et à présenter une revue de littérature. Il permettra de définir les notions clés telles que l'agroécologie, l'appropriation, l'autonomisation, la gouvernance participative et la durabilité, tout en analysant les recherches antérieures afin de situer cette étude dans le contexte scientifique existant.

1.1. Clarification des principaux concepts

1.1.1. Agroécologie

Pour Miquel (1995), l'agroécologie est une approche agricole écosystémique qui valorise les techniques paysannes traditionnelles en les combinant aux apports scientifiques actuels. Lasbleiz (2015) décrit l'agroécologie comme une démarche scientifique interdisciplinaire visant à remettre en question les travaux agronomiques à l'origine du paradigme productiviste en agriculture.



Figure 1 : Trois piliers de l'agroécologie (Jean-Pierre Sarthou, 2022)

Partant de ces définitions, on peut retenir que l'agroécologie est une pratique agricole qui tient compte de l'environnement et des savoir-faire locaux. Elle vise une production saine, inclusive et soucieuse de l'environnement. Ainsi pour le cas des sites maraîchers il s'agit d'une production exempte de produit chimique de synthèses dont les engrais chimiques et les pesticides.

1.1.2 Appropriation

Selon Chambers (1997), l'appropriation se définit comme « le processus par lequel les communautés et les individus prennent en main les projets et les ressources qui les concernent, en s'appropriant les connaissances, les techniques et les décisions pour répondre à leurs besoins et garantir la durabilité ».

De même, Bélières et al. (2013) précisent que l'appropriation implique « la capacité des bénéficiaires à adopter, adapter et gérer de manière autonome les innovations techniques et organisationnelles mises en œuvre dans le cadre d'un projet ». Notre étude s'appesantit sur l'adoption des pratiques agroécologiques, la capacité de gestion des ouvrages et des équipements ainsi que la diffusion des pratiques agroécologiques aux pairs.

1.1.3. Durabilité

Le concept durable renvoie à la pérennité des actions et leurs impacts positifs dans le temps. Le projet de développement est vu uniquement sous sa dimension économique et la dimension sociale est occultée². Dans le cadre de cette recherche, la durabilité des sites maraîchers agroécologiques est conceptualisée comme un phénomène multidimensionnel qui va au-delà des simples aspects environnementaux et économiques. Cette étude postule que sa durabilité est principalement déterminée par des facteurs endogènes à savoir l'appropriation, l'autonomisation et la gouvernance participative. Ces trois concepts agissent en synergie pour garantir non seulement la viabilité écologique et financière du projet, mais aussi la cohésion sociale. Le concept de durabilité s'inspire du travail de Pretty et al. (2018), soulignant qu'un projet est durable lorsqu'il génère des impacts positifs qui se poursuivent sans dépendance excessive à des ressources extérieures, et s'appuie sur des institutions locales solides, des pratiques respectueuses de l'environnement et un ancrage socio-économique. Elle s'appuie également sur le travail de Lasbleiz, (2015) qui souligne que l'agroécologie renforce la durabilité environnementale.

1.1.4. Autonomisation

Dans le cadre de notre étude, l'autonomisation renvoie à la capacité des bénéficiaires à assurer par eux-mêmes l'accès aux semences³, aux débouchés commerciaux, ainsi qu'à gérer efficacement les conflits. Cette conception s'appuie d'une part, sur les travaux de Kabeer (2001), qui définit l'autonomisation comme le processus par lequel les individus acquièrent

² Elisabeth Hofmann, 2017, La notion empowerment entre appropriation et instrumentalisation – illustrations camerounaises, p.3

³ Tiatité Noufé, Habi Ky et Serge Stéphane Ky, (2025) « *Autonomisation des agricultrices rurales et adaptation au changement climatique au Burkina Faso* », *Économie rurale*, 393 , p. 81-82.

les moyens de faire des choix éclairés et d’agir sur leur environnement ; et d’autre part, sur le cadre proposé par la FAO à travers TAPE (Tool for Agroecology Performance Evaluation). En effet, TAPE considère l’autonomisation comme une dimension transversale de la durabilité des systèmes agroécologiques, intégrant l’accès et le contrôle des ressources (FAO, 2021).

1.1.5. Gouvernance participative

La gouvernance participative se définit comme un mode d’organisation dans lequel tous les acteurs concernés sont impliqués dans la prise de décisions et la gestion des ressources collectives. Dans le cadre de notre étude, il est question de l’inclusion et de la transparence. En effet, l’inclusion implique une prise en compte des jeunes et des femmes dans les instances dans la mise en place des différents comités (gestion et contrôle). Quant à la transparence, elle désigne la disponibilité et l’accessibilité des informations. Ait El Amria et Attouch (2016) indiquent que la transparence passe par la communication claire et régulière des informations, la reddition de comptes et la mise en place de mécanismes de contrôle. Dans le contexte de notre étude, elle signifie que les responsables des coopératives organisent des réunions et des bilans financiers régulièrement, permettant ainsi la confiance des membres.

1.1.6. Projet

Le projet est considéré comme la réponse adaptée au besoin identifié grâce à la mobilisation de ressources spécifiques⁴. Aussi, le projet correspond à la mise en œuvre d’activités spécifiques pour produire des biens et services permettant l’atteinte de résultats précis selon un budget et un calendrier établis⁵.

Quant aux approches normatives, un projet est une entreprise temporaire initiée dans le but de fournir un produit, un service ou un résultat unique (PMBOK, 2013). Également, un projet est une organisation temporaire, créée en vue de livrer un ou plusieurs produits conformément à un cas d’affaire convenu (PRINCE2).

1.2 Revue de la littérature

1.2.1 Agroécologie et résilience des systèmes

Les études récentes confirment que l’agroécologie favorise la stabilité des rendements et la régénération des sols. Ranjan et *al.* (2024) montrent que la diversification culturelle et l’utilisation des bio intrants renforcent la productivité et la résilience. De leur côté, Romero

4

⁵ Définition inspirée de Ali ANWER cours de gestion des projets internationaux 2024, Université Senghor à Alexandrie p. 21

Antonio et al. (2025) soulignent que les pratiques agroécologiques peuvent améliorer les revenus des producteurs africains tout en réduisant les coûts. En Afrique de l’Ouest, l’adoption de pratiques « climate-smart » cohérentes avec l’agroécologie est en forte progression (Tambol et al., 2025).

1.2.2. Appropriation et autonomisation

L’appropriation est essentielle à la durabilité. Pretty (2023) rappelle que la participation effective des bénéficiaires et non symbolique conditionne la pérennité des innovations. Dans la même perspective, les travaux de Mekuria et al. (2022) en Éthiopie montrent que l’adoption est plus forte lorsque les producteurs participent dès la phase de conception. L’autonomisation, quant à elle, combine une dimension technique, organisationnelle et économique (capacité à générer des revenus). Boamah et al. (2025) démontrent, à travers dans le cas du Ghana, que les organisations communautaires disposant d’une autonomie institutionnelle forte réussissent mieux à maintenir les infrastructures collectives.

1.2.3. Dimensions de l’appropriation

Littérature recensée souligne un certain nombre de critères permettant d’apprécier s’il y a réellement eu appropriation ou pas. Ces critères sont les suivants :

- Une capacité de protection et d’amélioration des acquis ;
- Un sens de possession et de maîtrise des techniques utilisées ;
- Une capacité de faire face et analyser ses problèmes et de réfléchir aux solutions possibles .

1.2.4. Gouvernance participative et redevabilité

La littérature insiste sur la gouvernance participative comme levier central. Kanosvamhira (2024), à propos des jardins communautaires au Cap, montre que la formalisation de règles locales accroît la transparence et réduit les conflits. RUAF (2025) souligne pour sa part que la gouvernance des systèmes alimentaires urbains en Afrique doit être une priorité, avec des mécanismes multi-acteurs pérennes. Au Burkina Faso, Groundswell International (2025) note que les organisations de producteurs engagées dans des démarches participatives affichent une meilleure résilience économique et sociale.

1.2.5. Théorie de la reddition de comptes selon Knir, M., et al . (2019)

Elle est une relation dans laquelle un acteur ou une institution doit rendre des comptes de ses décisions et actions à une autre partie, qui a la capacité de juger et de sanctionner.

Selon Bovens (2009) cité par Knir, M., *et al.* (2019), la reddition de comptes n'est pas simplement une exigence technique ou administrative, mais une relation sociale impliquant au moins deux acteurs « l'agent » qui rend des comptes et le « forum » qui reçoit et évalue ces comptes. Cette relation comprend trois étapes :

- L'obligation de fournir des informations et d'expliquer ses actions.
- La possibilité pour le forum de poser des questions et de demander des justifications.
- La capacité du forum à réagir, par des sanctions ou des récompenses.

La littérature distingue plusieurs formes reddition des comptes :

- Politique : lorsque les représentants élus rendent compte devant les électeurs.
- Administrative : lorsque les fonctionnaires rendent des comptes à leurs supérieurs hiérarchiques.
- Sociale : quand la société civile, les médias ou les citoyens exigent des comptes.

Contenu et forme de la reddition de comptes Selon Michel martin 2025

La reddition de comptes ne se limite pas à une simple présentation de chiffres ; elle doit répondre à des exigences formelles et substantielles précises pour satisfaire aux obligations légales. Son contenu doit être exhaustif, précis et justifié par des pièces probantes.

Ainsi la reddition de comptes comporte trois éléments fondamentaux :

- Un inventaire initial détaillant la situation patrimoniale au commencement de la gestion ;
- Un état détaillé des opérations effectuées pendant la période de gestion ;
- Un état final présentant la situation à l'issue de la gestion.

1.2.6 Durabilité des projets maraîchers

La durabilité dépend de facteurs techniques, économiques et institutionnels. Selon Gao (2025), les installations d'irrigation et la disponibilité de l'eau représentent des facteurs essentiels pour le développement de l'agriculture urbaine. AfriFOODlinks (2024) montre qu'à Ouagadougou, la durabilité des ceintures maraîchères est compromise par le coût élevé des intrants et l'urbanisation. La CEDEAO (2025) insiste enfin sur l'importance des plateformes régionales d'appui à l'agroécologie pour pérenniser les projets.

1.2.7. Durabilité, autonomisation et défis contextuels

La durabilité des projets maraîchers dépend de la capacité des bénéficiaires à s'approprier les outils et à maintenir les infrastructures sur le long terme Bal et al., (2013). Les recherches menées au Canada (Desmarais & Wittman, 2014) montrent que l'autonomisation passe par le renforcement des compétences, l'accès aux marchés et l'intégration dans les politiques

publiques. Au Burkina Faso, le rapport du MAAH (2023) pointe la fragilité des dispositifs de suivi et la dépendance aux financements extérieurs. En Égypte, Soliman et al. (2019) soulignent l'importance de l'innovation sociale et de l'adaptation aux contraintes urbaines pour assurer la viabilité des initiatives d'agriculture urbaine.

1.2.8. Lacunes et perspectives de recherche

La littérature aborde les concepts appropriation, autonomisation, gouvernance participative et durabilité de manière isolée ou par deux. Par exemple, des études ont analysé la relation entre l'autonomisation et la participation, ou entre la gouvernance et l'appropriation. Cependant, les recherches qui examinent la synergie des trois concepts et comment ils se renforcent mutuellement pour générer une durabilité à long terme, en particulier dans le contexte spécifique des projets agroécologiques en milieu urbain sont rares.

1.3. Opérationnalisation des variables

1.3.1. Variables de recherche

Une variable est d'une manière générale « un symbole auquel on peut assigner des valeurs ; il s'agit d'un concept défini d'une manière telle qu'il puisse être observé et mesuré ; ce concept doit toutefois être susceptible de prendre qu'une valeur, c'est-à-dire de varier ⁶ ». Le modèle conçoit que le « durabilité » dépend de « l'appropriation, l'autonomisation, la gouvernance et les facteurs contextuels ». À chaque variable sont attribués des indicateurs permettant une analyse plus fine de la thématique. Les principales variables et leurs indicateurs identifiés ont permis d'élaborer le cadre opératoire de notre recherche sous forme schématisée ci-dessous :

Tableau 1 : Variables

| Type de variable | Variable | Dimensions | Indicateurs de mesure |
|-------------------------------------|--|--|--|
| Variable dépendante (VD) | Durabilité des sites maraîchers | Pérennité des infrastructures | Fonctionnalité des ouvrages et des équipements |
| Variables indépendantes (VI) | Appropriation | Adoption des pratiques agroécologiques Entretien des ouvrages et équipements, | - % Niveau d'adoption % des bénéficiaires diffusant les pratiques aux pairs |

⁶ Définition inspirée des écrits de Kerlinger (1986), Mace (1988) et Sekaran (1992) ; in Thierno Diallo, 2018, « Cours de Méthodes de recherche et d'intervention : l'approche Hypothético-déductive », Université Senghor d'Alexandrie, p .24

| | | | |
|--|----------------------------------|---|--|
| | | capacité à diffuser les connaissances aux pairs | Mode d'organisation pour la gestion des ouvrages et des équipements |
| | Autonomisation | Accès aux semences, Accès aux marchés, | source d'accès aux semences, Canaux d'écoulement des produits maraîchers |
| | Gouvernance participative | Structures de gestion Transparence Redevabilité | - Existence de statuts et règlement intérieur- Fréquence des réunions Taux d'organisation des assemblée générale Taux d'organisation des réunions |

Ce travail a servi de base à l'élaboration des outils de collecte de données, notamment les guides d'entretien et les questionnaires administrés auprès des bénéficiaires, la mairie et les animateurs du projet. Il constitue également un fil conducteur pour l'analyse, en établissant un lien entre les objectifs de recherche, les variables retenues et les informations recueillies sur le terrain. Dans la section suivante, nous présentons le dispositif méthodologique mis en place pour assurer la validité et la fiabilité de la recherche.

CHAPITRE II : MATÉRIELS ET MÉTHODES

Ce chapitre est consacré à la méthodologie de recherche qui a guidé notre étude. Pour ce faire, nous avons adopté une démarche mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives. Cette triangulation méthodologique a permis de confronter et de valider les données pour une analyse plus rigoureuse et une compréhension approfondie des dynamiques sur le terrain. Nous présenterons la zone d'étude, les outils de collecte de données, l'échantillonnage, ainsi que les méthodes de traitement et d'analyse utilisées.

2.1. Présentation de la zone d'étude

Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, est située au centre du pays, dans la région du Centre et la province du Kadiogo. Elle couvre une superficie d'environ 518 km². La ville se trouve à 12°21' de latitude nord et 1°31' de longitude ouest, à une altitude moyenne de 300 mètres. Elle est située en zone soudano-sahélienne, caractérisée par un climat de type tropical semi-aride avec une unique saison des pluies s'étendant de mai à septembre. La pluviométrie annuelle moyenne varie entre 850 et 900 millimètres, conditionnant les pratiques agricoles maraîchères périurbaines.

Carte 1 : Ouagadougou, zone d'intervention



Source : BNOT2012/ICEL, MATM

Selon le RGPH de 2019, la population de Ouagadougou était de 2 415 266 habitants avec une augmentation estimée à 100 000 habitants par an. La crise humanitaire, causée par les attaques terroristes et la détérioration consécutive de la situation sécuritaire dans certaines

régions du pays, augmente le phénomène des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette situation entraîne l'exode vers la capitale et à la pression conséquente sur la disponibilité des ressources naturelles. Ainsi le développement urbain rapide, nécessite de repenser le système d'approvisionnement alimentaire, qui est également fragilisé par d'autres facteurs externes tels que les effets néfastes liés au changement climatique. Selon la dernière enquête de vulnérabilité alimentaire à l'échelle de la ville CILSS, (2016), l'insécurité alimentaire modérée touche 16,8 % de la population de Ouagadougou, l'insécurité alimentaire sévère 10,4 %, soulignant une plus grande vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes (14 %) que des ménages dirigés par des hommes (9 %). La population de la ville, notamment pour les groupes les plus vulnérables, est souvent exposée aux effets d'une mauvaise alimentation et par conséquent d'une alimentation pauvre en micronutriments.

Sur le plan économique, Ouagadougou est le principal centre économique du pays, contribuant à plus de 30% du PIB national. Le secteur tertiaire domine l'économie locale, avec le commerce, les services publics et privés, l'administration publique, ainsi que les transports qui comptent pour plus de 60% des emplois. L'agriculture urbaine et périurbaine dans principalement le maraîchage représente une source importante de revenus et d'emplois (Inter-Réseaux Développement Rural, 2024) pour près de 40% des ménages. Cette agriculture est pratiquée sur le long de la ceinture verte avec une superficie de plus de 1 200 hectares. Malgré les efforts déployés par les autorités publiques et ses partenaires depuis des décennies, les résultats de la réhabilitation de la ceinture verte restent insatisfaisants marqués par des occupations anarchiques au détriment de sa fonction principale .

2.2. Sources documentaires

Une revue documentaire a été réalisée dans le but d'asseoir le cadre conceptuel et théorique de l'étude. Elle est constitué de :

- la littérature scientifique (articles, mémoires, rapports de recherche),
- les documents institutionnels (rapports du projet, cadres de suivi-évaluation, politiques agricoles et environnementales),
- les textes réglementaires (actes de l'OHADA relatifs aux coopératives, politiques locales de gestion de la ceinture verte).

Cette étape a permis de préciser la problématique, d'affiner les hypothèses et de définir les variables de recherche.

2.3. Collecte des données

2.3.1. Visites de sites et observations de terrain

Des visites in situ ont été effectuées sur le site maraîcher. Elles ont permis de recueillir des données à travers les observations directes sur :

- les pratiques agroécologiques (compostage, biopesticides, rotation culturale),
- l'état des infrastructures (bassins, systèmes d'irrigation solaire, clôtures),
- l'organisation communautaire (gestion collective, répartition des tâches, dynamique de genre).

2.3.2. Questionnaires

Deux questionnaires distincts ont été élaborés et administrés à l'aide de KoboToolbox et de l'application mobile ODK Collect sur smartphones. Il s'agit entre autres de :

- Questionnaire 1 : adressé aux responsables des coopératives, il vise à collecter des données sur la gouvernance participative, la gestion collective, ainsi que sur leur perception de la durabilité des sites.
- Questionnaire 2 : destiné aux membres des coopératives, ce questionnaire porte sur leurs , l'adoption des pratiques agroécologiques, la diffusion des pratiques, le degré d'autonomisation et leur perception de la gouvernance et de la durabilité des sites.

L'utilisation de KoboToolbox et d'ODK a facilité la saisie en temps réel, la géolocalisation et le contrôle de cohérence des réponses.

2.3.3. Guides d'entretien qualitatifs

Nous avons également utilisé deux guides d'entretien semi-directifs pour renforcer la qualité des données :

- Guide 1 : a été adressé à la mairie, centré sur l'articulation du projet avec les politiques locales, l'appui institutionnel et les perspectives de durabilité.
- Guide 2 : pour les animateurs, portant sur l'accompagnement technique, la dynamique de formation et les contraintes rencontrées.

Ces entretiens ont été enregistrés, transcrits sous Word et analysés pour dégager des verbatims illustratifs.

2.3.4. Outils et traitement des données

- Transcription et apurement : Les entretiens ont été retranscrits sous Microsoft Word. Les questionnaires ont été exportés depuis KoboToolbox vers Excel pour un premier apurement (vérification des doublons, correction des incohérences, codification des réponses ouvertes).

- Analyse quantitative : Les données issues des questionnaires ont été traitées sous Excel (statistiques descriptives, tableaux croisés) et Sphinx (analyses croisées, tris à plat, corrélations).

- Analyse qualitative : Les données issues des entretiens et des observations ont été classées par thématiques, analysées par codage et appuyées par le logiciel Sphinx iQ3 pour l'analyse de contenu.

Le codage a été effectué de façon automatique avec le logiciel Sphinx iQ3

2.4. Population et échantillonnage

L'étude a ciblé :

- les responsables des coopératives,
- les membres des coopératives des sites maraîchers,
- les représentants institutionnels (mairie) et les encadreurs/animateurs .

Quant à la méthode d'échantillonnage, elle a été raisonnée, afin d'inclure la diversité des sites et des profils (hommes, femmes, jeunes, adultes, responsables, membres).

Pour l'échantillonnage des membres et des responsables des coopératives, nous avons appliqué la formule classique de calcul des échantillons :

$$n = (N * z^2 * p * (1 - p)) / (e^2 * (N - 1) + z^2 * p * (1 - p))$$

où :

- n = taille de l'échantillon,
- N = taille de la population,
- z = valeur de la loi normale centrée réduite (1,96 pour un seuil de confiance de 95 %),
- p = proportion estimée de la population (0,5 si inconnue),
- e = marge d'erreur (5 %).

Ainsi, pour les membres (population de 121), nous avons obtenu un échantillon de 93. Pour les responsables des coopératives (population de 72), nous avons obtenu un échantillon de 61. Il est à noter que l'effectif réel est de 75, mais trois étant absents, l'analyse s'est faite sur l'effectif présent.

Les entretiens qualitatifs ont été conduits auprès des deux animateurs du projet et de l'agent de la mairie, identifiés en tant que point focal institutionnel.

2.5. Difficultés, limites et leçons apprises de l'étude

2.5.1 Difficultés

La période retenue pour le stage n'a pas été favorable à tous les niveaux. En effet, elle a coïncidé avec la saison pluvieuse au Burkina Faso. Ce qui, d'une part, perturbé nos

déplacements pour les enquêtes auprès des bénéficiaires et d'autre part l'absence des bénéficiaires sur les sites du fait du manque d'arrosage. Les recherches nécessitent aussi des moyens financiers. Le stage était non rémunéré, par conséquent nous avons énormément éprouvé des difficultés financières pour mener nos enquêtes comme nous l'avions planifier.

2.5.2. Limites de l'étude

Les résultats de notre étude sur le cas spécifique pour le site du projet BURNUT, ne sauraient être généralisés à l'ensemble des sites maraîchers de Ouagadougou. En plus, nous reconnaissons l'existence de biais potentiels, tels que le biais de désirabilité sociale chez les répondants, qui peuvent influencer la sincérité des réponses. En plus, la limite contextuelle de cette recherche réside dans son caractère transversal. Réalisée sur une période donnée, elle fournit un aperçu précis des dynamiques sociales à un moment donné, mais ne peut capturer l'évolution de la durabilité sur le long terme. Les facteurs socio-économiques et climatiques, tels que les variations pluviométriques et les dynamiques de marché, évoluent constamment et peuvent affecter la pérennité des sites de manière significative après la période d'étude. Cette limite souligne la nécessité de poursuivre la recherche sur ces thématiques, notamment par des études longitudinales qui permettraient d'observer l'évolution des pratiques, la commercialisation et des dynamiques de gouvernance sur plusieurs années.

2.5.3. Leçons apprises

Ce stage terrain nous a permis de maîtriser les outils de collecte et d'analyse des données. Également le stage a contribué au renforcement de nos connaissances dans le domaine du maraîchage agroécologique en particulier sur la production et l'utilisation des types d'intrants organiques. Aussi nous avons eu l'opportunité de travailler sur la capitalisation de la gestion de l'eau ce qui a renforcé notre expérience en matière de capitalisation des acquis d'un projet .

Le chapitre précédent a décrit le cadre méthodologique de l'étude, en précisant le terrain, les outils de collecte des données ainsi que les techniques d'analyse des données utilisées. Cette étape a permis de poser les bases nécessaires pour garantir la fiabilité et la pertinence des informations recueillies. Cependant le chapitre qui suit présente les principaux résultats issus de l'enquête menée auprès des bénéficiaires, la mairie et les acteurs du projet BURNUT ainsi que l'observation terrain. Ces résultats sont analysés et discutés à la lumière des objectifs de recherche et des enseignements de la littérature, afin de dégager des éléments de compréhension sur les dynamiques d'appropriation, autonomisation la gouvernance participative, d'appropriation et de durabilité des sites maraîchers.

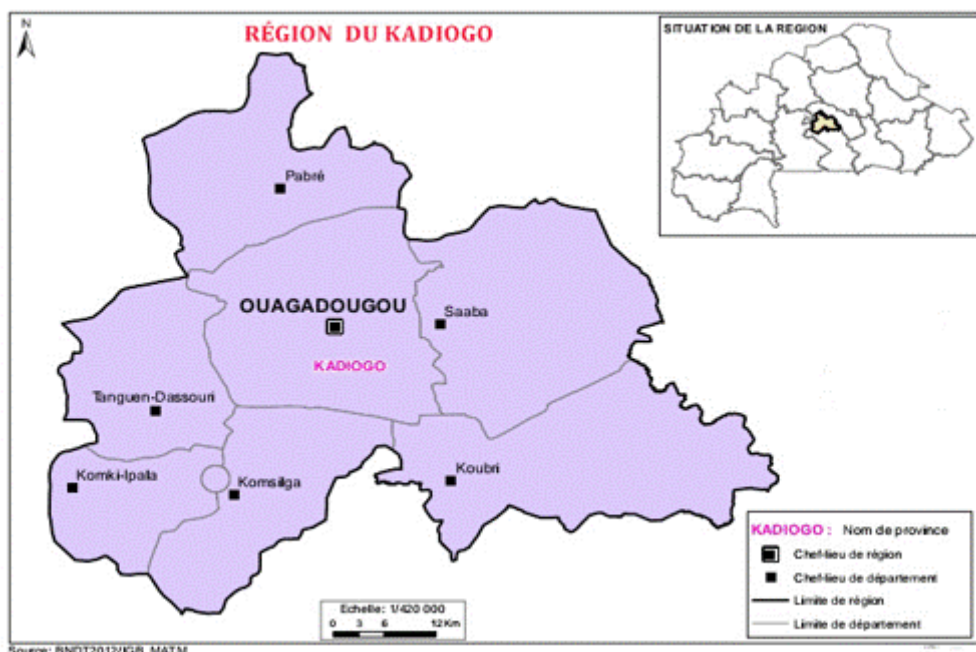
CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

L'étude empirique a été réalisée autour des quatre principales variables à savoir l'appropriation, l'autonomisation, la gouvernance participative et la durabilité. Les données proviennent des enquêtes menées auprès des animateurs projets, responsables coopératives (comité de contrôle et comité de gestion) les membres, ainsi que des guides d'entretien institutionnels.

3.1. Présentation du site

3.1.1. Portée géographique

Le projet BURNUT est une initiative de développement axée sur le maraîchage agroécologique à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Il se déroule spécifiquement dans la "ceinture verte" de la ville, une zone essentielle pour la production agricole urbaine. Le maraîchage, qui consiste en la culture de légumes, est l'activité principale de ce projet. Pour les exploitants, et en particulier pour de nombreuses femmes, cette activité est la source de revenus la plus importante, assurant leur subsistance et celle de leurs familles.



Carte 1 : Carte géographique de Ouagadougou

3.1.2. Caractéristiques sociodémographiques

- Sexe

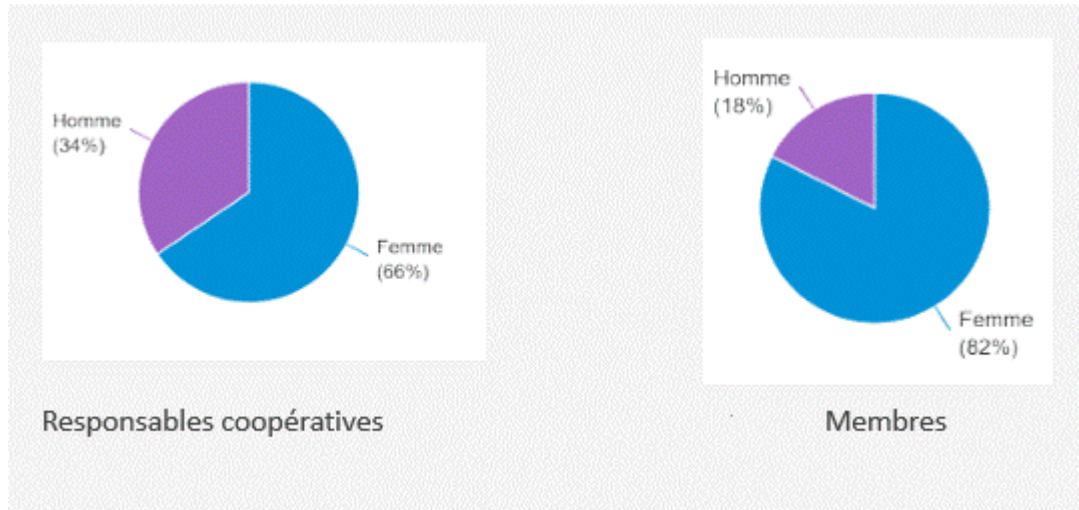


Figure2 : Sexe des responsables et des membres

Les femmes sont représentées dans les instances de décision des sites maraîchers agroécologique du projet BURNUT, avec un taux de 66 % dans le comité gestion et le comité de contrôle. Cette forte représentation montre que leur rôle dans la gouvernance n'est pas seulement symbolique, mais qu'elles sont réellement impliquées dans l'organisation et la gestion des activités maraîchères. En prenant part aux décisions sur l'utilisation des infrastructures collectives, la répartition des ressources ou l'organisation des tâches, les femmes développent leur autonomie et leur capacité à agir sur leur environnement.

Cette implication contribue également à améliorer la cohésion sociale, car les décisions sont plus équitables et les conflits mieux résolus. En renforçant leur rôle au sein des instances décisionnelles, les femmes deviennent des actrices clés de la durabilité des sites maraîchers et du succès des pratiques agroécologiques .

- Âge des bénéficiaires

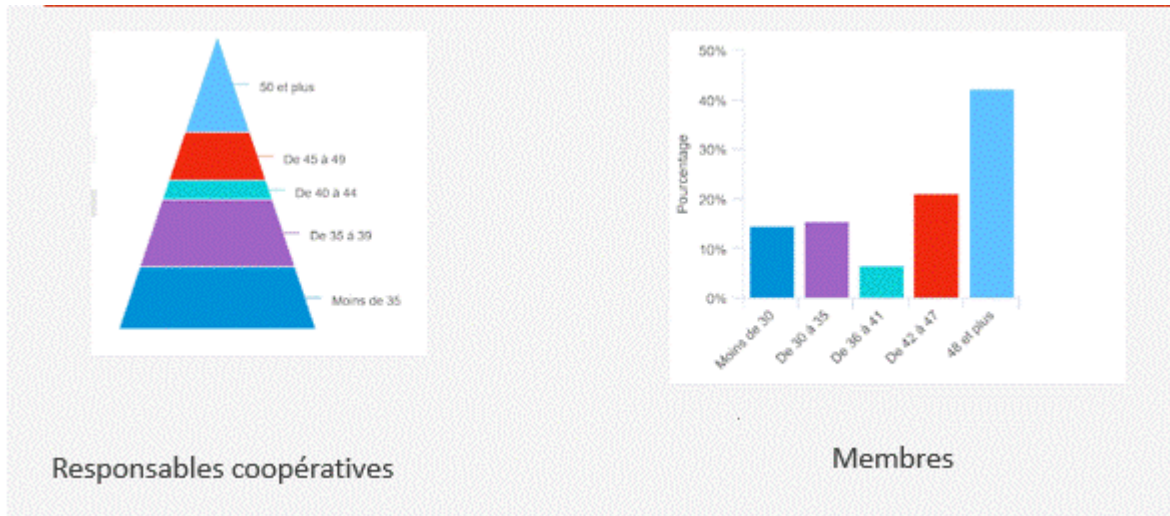


Figure 3 : Âges des exploitants

La présence des jeunes sur les sites maraîchers reste limitée, ce qui s’explique par la complexité des pratiques agricoles et les exigences physiques et techniques associées à la gestion des parcelles. Par ailleurs, le maraîchage est parfois perçu comme une activité moins rentable ou moins attractive par rapport à d’autres emplois urbains ou périurbains. Cette situation limite leur participation aux décisions et à la gestion des sites, réduisant leurs opportunités d’autonomisation et de contribution à la durabilité des sites.

- Niveau d'instruction des enquêtés

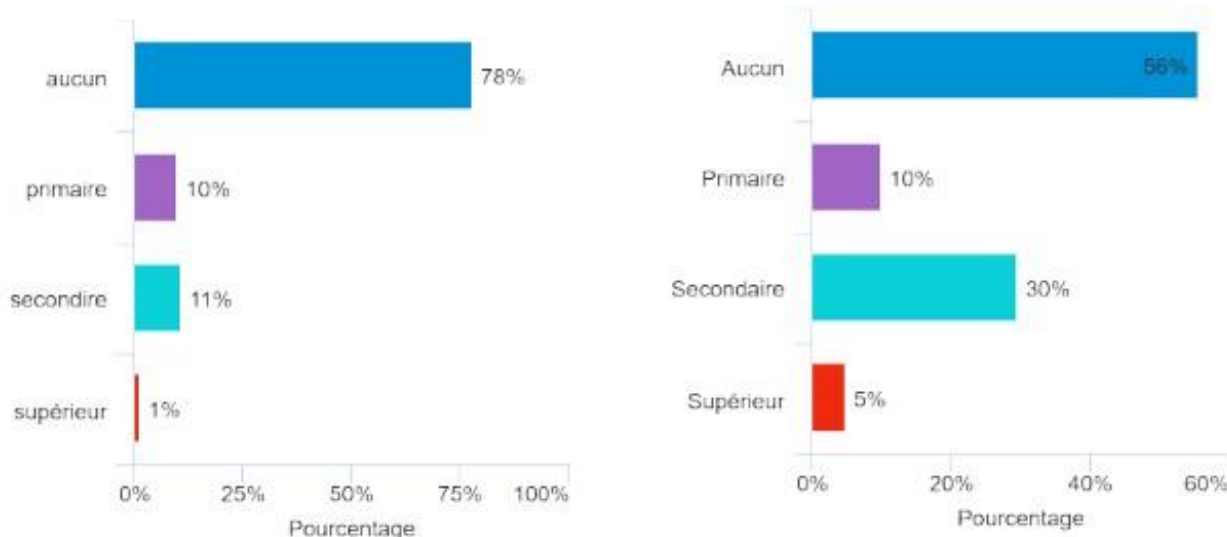


Figure 4 : Niveau d'instruction

L'analyse du niveau d'instruction des responsables et des membres des sites maraîchers du projet BURNUT met en évidence un taux d'analphabétisme élevé, atteignant 78 % pour les responsables en charge de la gestion des sites. Cette situation apparaît comme un facteur limitant dans la gestion quotidienne des sites. En effet, elle se traduit par des difficultés dans le remplissage des documents administratifs et techniques, tels que les registres de suivi des intrants, des cultures et des récoltes. Ces lacunes peuvent également entraver la planification et le suivi des activités, réduisant ainsi la précision des informations disponibles pour l'évaluation de la performance des sites.

3.1.3. Caractéristique de l'exploitations

- Superficies exploitées

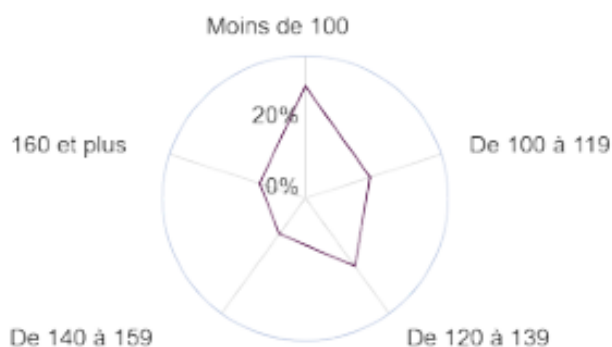


Figure 5 : Superficies exploitées

La plupart des parcelles exploitées par les bénéficiaires du projet BURNUT ont une superficie inférieure à 200 m². Cette taille relativement petite présente plusieurs avantages. Elle facilite l’entretien quotidien, ce qui est essentiel pour les pratiques agroécologiques qui demandent des soins réguliers comme le désherbage manuel, l’apport d’engrais organiques ou la gestion de l’irrigation.

De plus, les petites parcelles permettent aux producteurs de surveiller de près l’état de leurs cultures et d’agir rapidement en cas de problème, ce qui favorise l’apprentissage et l’adoption progressive des techniques agroécologiques. Cette proximité avec les cultures rend également l’organisation des activités collectives plus simple, notamment pour l’accès aux infrastructures partagées comme les forages et les bassins

- Spéculations produites



Figure 6 : Nuage de mot sur les spéculations maraîchères produites

D’après les témoignages recueillis auprès des producteurs , les cultures dominantes sur les sites maraîchers du projet BURNUT sont la laitue, la menthe et l’oignon. Ces choix s’expliquent avant tout par leur cycle de production court, permettant aux producteurs d’obtenir des récoltes rapides et de planifier plusieurs cycles dans l’année. Par ailleurs, ces cultures répondent à une demande soutenue sur les marchés de Ouagadougou, garantissant aux producteurs des revenus réguliers et prévisibles. Elles contribuent également à assurer un approvisionnement constant en légumes frais pour la ville, renforçant ainsi le rôle des sites maraîchers dans la sécurité alimentaire locale.

En combinant un rendement rapide et une forte demande commerciale, ces cultures représentent un choix stratégique pour les producteurs, leur permettant de concilier rentabilité économique et gestion durable des parcelles

3.2 Analyse des résultats par rapport aux déterminants

3.2.1 Adoption des pratiques agroécologiques

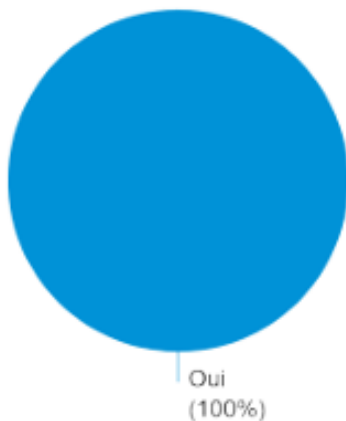


Figure 6 : Adoption des pratiques agroécologiques

Les résultats de l'étude montrent que 100 % des bénéficiaires appliquent les pratiques agroécologiques promues par le projet BURNUT, ce qui illustre un fort niveau d'appropriation. Ces pratiques offrent des bénéfices économiques et sanitaires significatifs. Ainsi, elles permettent aux producteurs de sécuriser des revenus réguliers grâce à des réductions des coûts liés à l'achat des produits chimiques de synthèse, tout en assurant la production de légumes sains pour les marchés urbains.

L'observation indique que plusieurs pratiques concrètes sont régulièrement appliquées. Parmi celles-ci, on note :

- L'utilisation d'engrais organiques liquide à base des feuilles de moringa et de compost solide pour améliorer la fertilité des sols ;
- La production des biopesticides à base des feuilles de neem, les amendes de neems et les feuilles de calotropis proceras pour lutter contre les chenilles.
- La rotation des cultures (amarante, oignon) (laitue, tomate) pour réduire les risques phytosanitaires ;

- L'association des cultures (laitue plus oignon, chou plus oignon) permettant la diversification des sources de revenus et la lutte culturale.

Par ailleurs, des mesures de contrôle ont été instaurées pour garantir le respect des pratiques : le retrait de parcelles en cas d'usage d'intrants chimiques et l'interdiction de l'accès des vendeurs de ces produits sur les sites. Des connaissances endogènes ont également été développées notamment la capacité d'observation et de diagnostic, en identifiant les parcelles affectées par les produits chimiques grâce à la couleur du sol ou à la croissance des plantes.

Cela met en évidence que les producteurs ne se contentent pas d'appliquer passivement les pratiques agroécologiques, mais qu'ils participent activement à leur suivi, leur contrôle et leur amélioration. Ce niveau d'engagement constitue un indicateur clé de l'appropriation des pratiques et contribue directement à la durabilité des sites maraîchers, tout en garantissant un approvisionnement de qualité pour les consommateurs.



Figure 9 : Nuage de mots quantités de compost et biopesticides utilisés

Les témoignages recueillis à travers les verbatims indiquent que les bénéficiaires s'impliquent activement dans la production de compost et de biopesticides. Cette pratique, motivée par leur accessibilité financière, contribue à réduire les coûts liés à l'achat d'intrants chimiques onéreux et parfois nocifs. Ces quantités d'intrants locaux produites témoignent de l'adoption effective des pratiques agroécologiques.

3.2.2 Transmission des connaissances

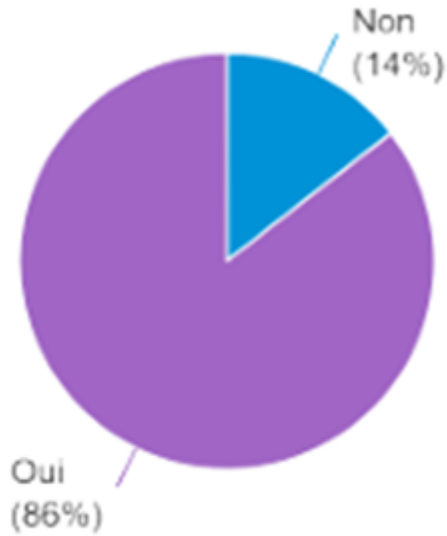


Figure 7 : Taux de transmission des connaissances

Les résultats indiquent que 86 % des bénéficiaires enquêtés déclarent avoir partagé les connaissances acquises lors des formations du projet. La transmission se fait principalement au sein des sites maraîchers, mais également avec les producteurs des sites voisins et dans certaines écoles primaires. Ceux à travers des démonstrations pratiques, des conseils techniques et des activités de sensibilisation. Le relais effectué vers les écoles primaires constitue également un levier important, car il permet de sensibiliser les plus jeunes à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cela ouvre la voie à une génération mieux préparée aux enjeux agroécologiques.

Cependant, il convient de souligner que 14 % des bénéficiaires n'ont pas assuré cette transmission. Les raisons évoquées varient entre le manque de temps, l'absence de confiance en leurs propres compétences pédagogiques.

3.2.3. Participation active

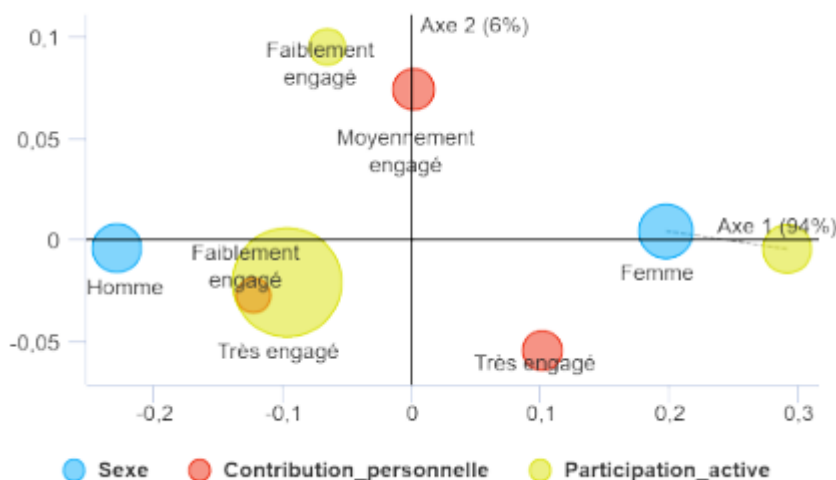


Figure 8 : Participation active

Les résultats indiquent que les femmes présentent un niveau d’engagement supérieur dans les activités maraîchères, représentant 54 % des bénéficiaires contre 46 % pour les hommes. Cet écart s’explique en partie par la disponibilité plus importante des femmes, qui consacrent davantage de temps aux travaux de production, d’entretien et de gestion collective des sites. À l’inverse, de nombreux hommes s’investissent dans des activités secondaires hors du maraîchage, ce qui réduit leur régularité et leur implication dans la dynamique collective.

3.2.4. Entretien des ouvrages et des équipements

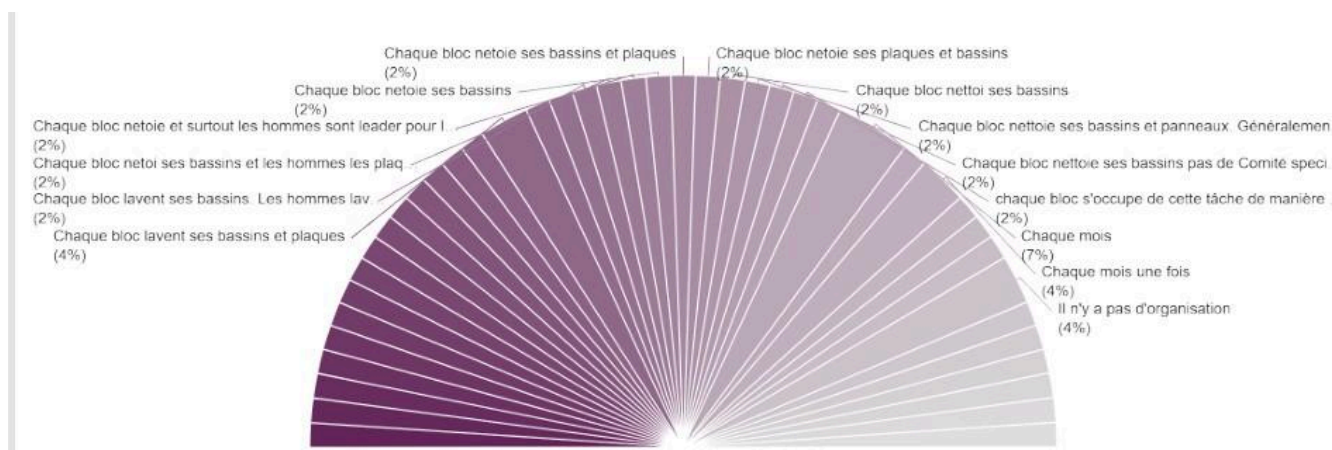


Figure 9 : Nettoyages des bassins et des plaques

La figure met en évidence l’existence d’un mécanisme d’entretien des infrastructures mises à la disposition des bénéficiaires. En pratique, les hommes assurent le nettoyage des plaques solaires tandis que les femmes se chargent de l’entretien des bassins. Ces nettoyages se déroulent de façon mensuelle et, au besoin, en fonction des périodes de l’année. Cette

répartition des tâches, fondée sur une organisation communautaire genrée, traduit à la fois un sens de responsabilité collective et une appropriation locale des mécanismes de gestion des ouvrages et des équipements. Cependant certaines personnes s’engagent faiblement pour le nettoyage des bassins.

3.2.5. Mécanisme de réparation des ouvrages et des équipements

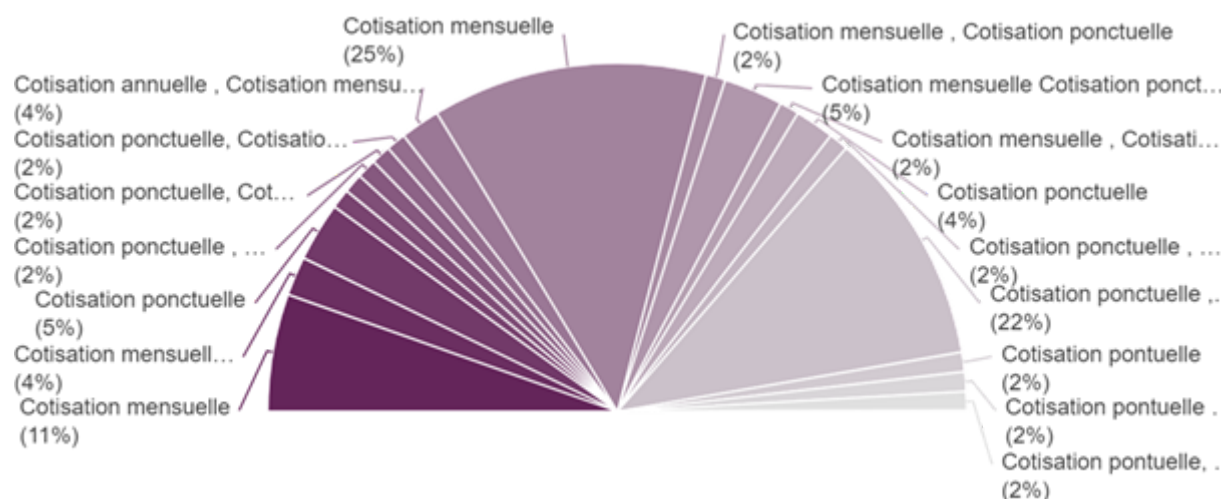


Figure 10 : Type de cotisation

Les données collectées révèlent l’existence de plusieurs types de cotisations sur les différents sites maraîchers dont principalement la cotisation mensuelle. Une partie de cette contribution est affectée au paiement des gardiens chargés de la sécurité, tandis que le reste est versé sur un compte dédié à la couverture des réparations éventuelles. En complément, des cotisations ponctuelles peuvent être mobilisées pour financer de petites réparations ou répondre à des besoins exceptionnels liés au fonctionnement des infrastructures.

Cette organisation financière reflète l’engagement des bénéficiaires dans le maintien et la pérennité des sites. Elle contribue à renforcer le sentiment d’appropriation et la responsabilité collective, éléments essentiels pour la durabilité des projets agroécologiques communautaires. Cependant, le montant des cotisations mensuelles, fixé à 1 000 FCFA, ne garantit pas la soutenabilité financière des réparations majeures, compte tenu de l’ampleur des coûts d’investissement réalisés.

La mairie souligne une appropriation satisfaisante des sites par les bénéficiaires, illustrée par une bonne occupation et une utilisation effective des espaces aménagés. Elle recommande par ailleurs le modèle d’aménagement développé dans le cadre du projet BURNUT aux autres acteurs envisageant d’intervenir sur la ceinture verte.

L’équipe projet une bonne appropriation des bénéficiaires marqués par des initiatives dont l’association de plusieurs types d’espèces d’arbres qui ne sont généralement pas attaqués par

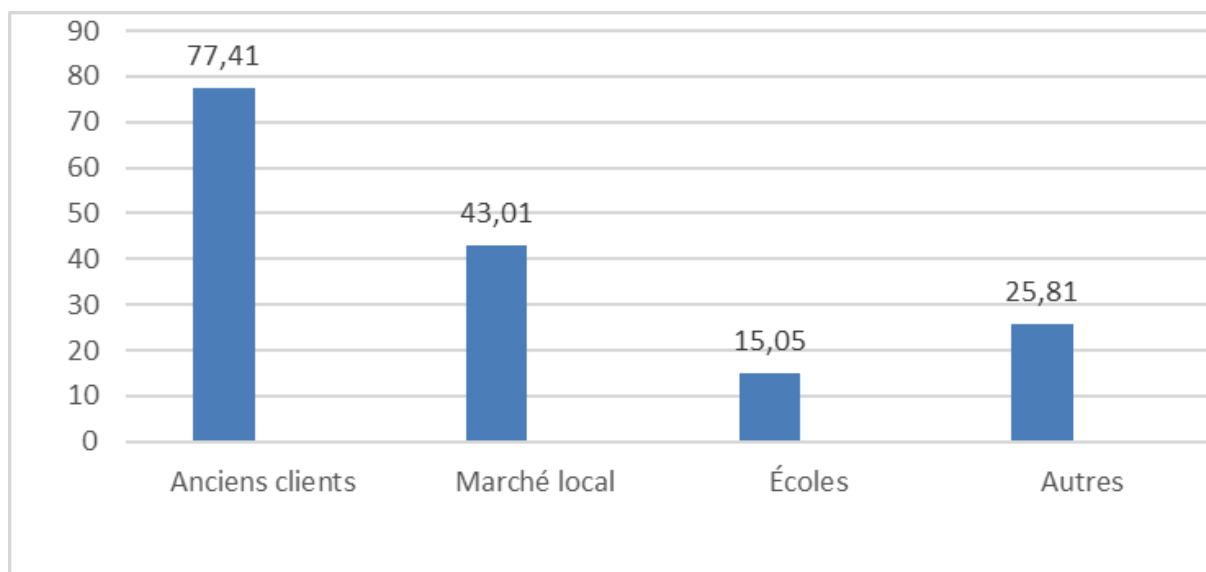


Figure 12 : Canaux d'écoulement des produits maraîchers

Les résultats indiquent que le principal canal de commercialisation des produits maraîchers agroécologiques est les anciens clients des bénéficiaires. La majorité des producteurs continuent de vendre à ces clients avec lesquels des relations commerciales préexistantes ont été établies, ce qui facilite la vente et assure une certaine régularité des débouchés. En effet plus de 30% des personnes enquêtés ont une année d'expérience de 10 ans sur les sites. Cependant, les enquêtés signalent que ces clients achètent souvent à des prix inférieurs à ceux du marché conventionnel. Selon eux, cette situation s'explique par une perception visuelle de moindre qualité des produits agroécologiques par rapport aux produits conventionnels. Ainsi, bien que les anciens clients garantissent un marché relativement sûr, ils peuvent limiter les revenus des producteurs. Cette situation reflète une faible connaissance des consommateurs des produits maraîchers agroécologiques, qui ignorent parfois que les légumes exempts de traces de chenilles sont en réalité sans danger pour la santé humaine

3.2.8. Gestion des conflits

Les mécanismes de gestion des conflits sur les sites sont divers. La figure ci-après montre le mécanisme de résolution des conflits.

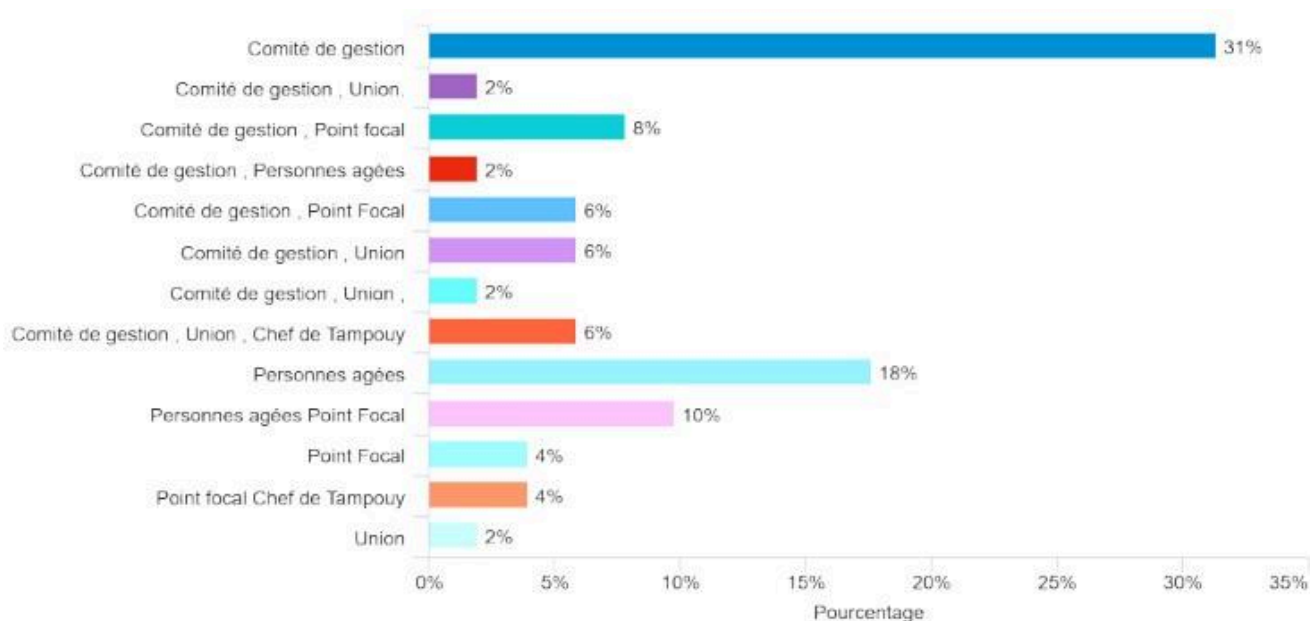


Figure 13: Mécanisme de résolution des conflits

La vie en communauté sur les sites maraîchers est souvent source de différends entre les producteurs, qu’il s’agisse de l’usage des ressources, de limites des parcelles ou de la gestion collective de l’eau. Pour y faire face, plusieurs mécanismes endogènes de gestion des conflits sont mobilisés. Il s’agit notamment de personnes ou instances reconnues pour leur rôle de médiation, comme les sages, le chef traditionnel, les comités de gestion et de contrôle.

Ces mécanismes présentent plusieurs avantages. D’une part, ils renforcent la cohésion sociale en favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle. D’autre part, ils permettent de résoudre les conflits pacifique et durable, évitant que des tensions liées à la vie en communauté ne dégénèrent.

3.2.9. Structures locales de gestion

Deux structures locales assurent la gouvernance des sites maraîchers : le comité de gestion et le comité de contrôle. La figure ci-après illustre la composition de ces instances locales de gestion.

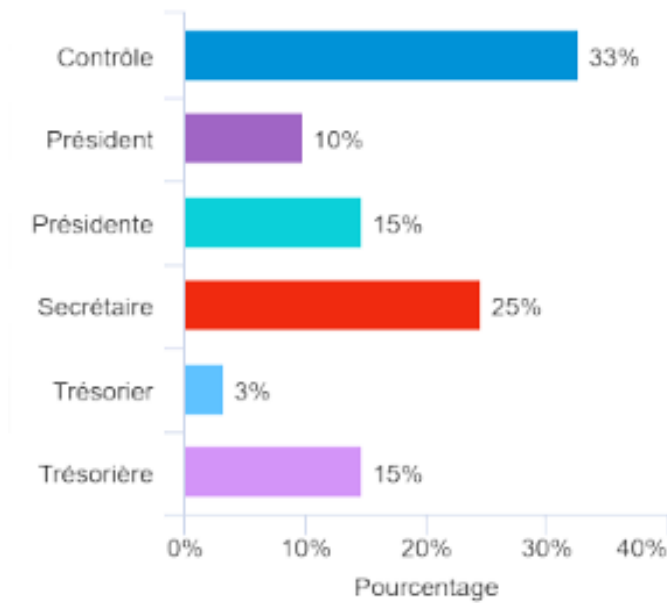


Figure 14 : Composition des différents comités

La gestion quotidienne des sites maraîchers est assurée par un comité de gestion, composé d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(ère). Pour renforcer l'efficacité de ce comité, un comité de contrôle a également été mis en place, chargé du suivi et de l'évaluation des actions menées par le comité de gestion.

Ces organes ont été créés conformément aux dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA, disposent de documents de référence encadrant leur fonctionnement. Parmi les principaux documents figurent les statuts et le règlement intérieur, un compte bancaire ainsi que des parts sociales, garantissant leur formalisation et leur crédibilité institutionnelle. Ainsi, l'organisation des sites maraîchers repose sur des mécanismes de gestion formalisés, qui combinent responsabilités individuelles et contrôle collectif, favorisant la bonne marche et la durabilité des activités.

3.2.9. Tenue des réunions



Figure 15 : Taux d'organisation des réunions

La figure met en évidence que 63 % des responsables déclarent la tenue régulière de réunions, lesquelles portent aussi bien sur le partage d'informations que sur la prise de décisions collectives. Cette dynamique témoigne de l'existence d'un leadership actif de certains responsables, favorisant une implication plus large des membres dans la gouvernance des sites. Toutefois, la participation reste parfois limitée par des contraintes telles que les conflits d'agenda ou le manque de mécanismes de suivi, ce qui réduit l'efficacité de ces cadres de concertation. Cependant 58% des membres affirment avoir participé aux prises de décisions sur la gestion de l'eau, les cotisations, le nettoyage des bassins et des plaques. Néanmoins, la régularité des réunions constitue un indicateur fort d'appropriation et contribue à instaurer une gouvernance participative, facteur essentiel pour la durabilité et la cohésion sociale au sein des sites maraîchers.

3.2.10. Tenue des bilans financiers

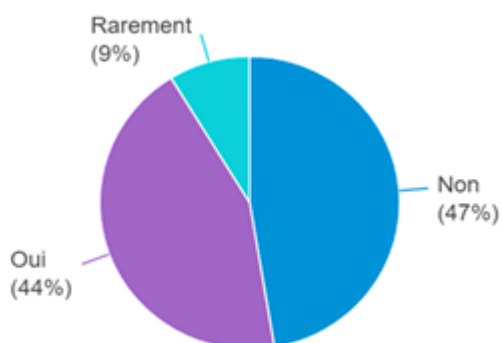


Figure 16 : Taux de tenue des bilans financiers

L'analyse met en évidence un déficit de transparence dans la gestion financière des sites. En effet, seuls 44 % d'entre eux disposent de bilans financiers réguliers, malgré la mise en place de collectes de fonds organisées selon des périodicités variables mensuelles et ponctuelles. L'absence de mécanismes clairs de reddition de comptes affecte directement le recouvrement des cotisations, lesquelles représentent un levier essentiel pour la durabilité des infrastructures, des équipements et, par ricochet, des sites maraîchers. Cette situation limite l'engagement des membres et fragilise la pérennité financière. La figure ci-après présente les principales difficultés liées au recouvrement des cotisations.

3.3. Perception sur les obstacles à la durabilité

La figure suivante illustre les principaux défis identifiés par les bénéficiaires en lien avec la durabilité des sites maraîchers.

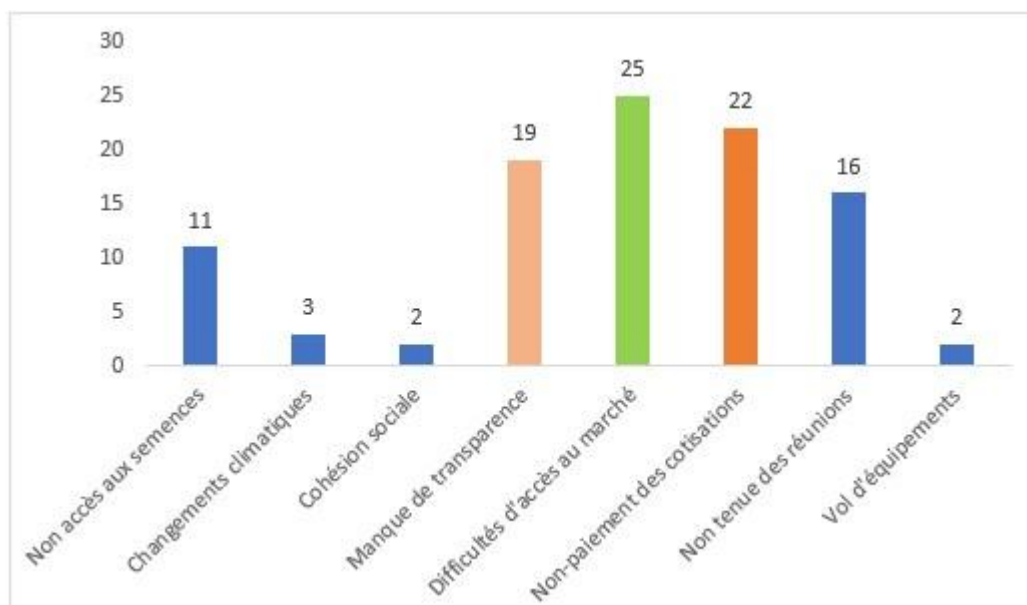


Figure 17 : Obstacles à la durabilité

La figure met en évidence que l'accès au marché est l'un des principaux défis pour la durabilité des sites maraîchers. Cette contrainte s'explique par son rôle déterminant dans la valorisation de la production. Un accès limité ou un prix de vente non rémunérateur compromet directement la capacité des producteurs à générer des revenus suffisants, ce qui, par conséquent, affecte l'entretien et la pérennité des infrastructures et des équipements.

Le mécanisme d'autofinancement actuel des sites repose sur les cotisations des coopérateurs. En effet le non paiement des cotisations impactera négativement sur le paiement des gardiens assurant la sécurité du site menaçant ainsi la durabilité du site.

- Transfert de compétences

Un transfert de compétences, aussi bien techniques qu’organisationnelles, a été réalisé au profit des bénéficiaires. Ces formations, dont la synthèse est présentée dans le tableau suivant, visent à renforcer l’autonomie des producteurs et à garantir la durabilité des sites maraîchers.

Tableau 2 : Formations réalisées

| Thème de formation | Durée (jours) |
|---|---------------|
| Formation en agroécologie | 3 |
| Production et utilisation des biopesticides | 3 |

Le projet BURNUT a tenu compte des contraintes locales, notamment l’éloignement de la nappe phréatique et la disponibilité de l’énergie solaire, en réalisant des forages équipés de systèmes photovoltaïques. Cette solution technique a permis d’apporter une réponse adaptée aux difficultés d’approvisionnement en eau pour l’irrigation.

Par ailleurs, la mise en place et la formalisation des coopératives, dûment enregistrées conformément aux dispositions de l’OHADA et inscrites au RCCM, ont constitué une stratégie de renforcement institutionnel. Cette organisation contribue à améliorer l’accès aux financements, tout en favorisant la professionnalisation des acteurs et la consolidation des acquis du projet.

Les acteurs institutionnels insistent sur la nécessité de mettre en place un dispositif de suivi post-projet afin d’assurer la continuité et la pérennité des acquis. De leur côté, les membres de l’équipe projet mettent en avant les efforts réalisés par le projet. En effet, la disponibilité en eau a été renforcée grâce à la réalisation de forages équipés de pompes solaires, associés à des bassins de relais, ce qui facilite l’irrigation sur les sites maraîchers. Ils soulignent également l’inefficacité de la gouvernance sur les sites.

3.4. Discussion

L’analyse des résultats du projet BURNUT révèle un niveau d’appropriation satisfaisant, par les bénéficiaires notamment dans la production et l’utilisation de compost et des biopesticides. Cette appropriation s’explique par l’implication des bénéficiaires dès la conception du projet et par l’animation des formations en cascade, favorisant la maîtrise technique et la diffusion des connaissances entre pairs Bélières et *al.* (2013).

L'autonomisation économique apparaît partiellement consolidée. Si les bénéficiaires produisent certaines semences, ils demeurent dépendants des marchés des produits conventionnels et des semences coûteuses, limitant la pleine autonomie financière et l'accès équitable aux ressources Barret & Vallaeys, (2013). Les résultats sur le prix non rémunérateur du marché corrobore avec les résultats de Hedokingbe R., *et al* (2025) dans leurs travaux sur l'analyse des perceptions des producteurs sur l'importance et les effets de l'agroécologie en maraîchage au sud du Bénin.

La gestion des infrastructures et des équipements hydrauliques montre une organisation participative et genrée efficace, intégrant des innovations locales pour assurer le maintien et la durabilité des ouvrages Mésclier & Sabourin, (2020).

En termes de gouvernance, la présence des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles facilite l'inclusion et la cohésion sociale. Mais la faible reddition des comptes et le non-paiement des cotisations constituent des freins à la durabilité financière et collective Ndiaye, (2019).

Le projet a intégré les facteurs contextuels comme les ressources hydriques, l'énergie solaire, renforçant la résilience des bénéficiaires face aux contraintes environnementales et institutionnelles (FAO, 2017).

Ainsi, si l'appropriation et la maîtrise technique sont consolidées, l'autonomisation économique et la gouvernance participative nécessitent un renforcement pour garantir la durabilité des sites maraîchers.

3.5. Proposition de recommandations

Les recommandations formulées dans le cadre de ce mémoire visent à renforcer la durabilité des acquis du projet BURNUT. Leur mise en œuvre constitue un levier stratégique pour améliorer la gestion des sites maraîchers et favoriser une plus grande appropriation par les bénéficiaires. Elles s'adressent principalement aux acteurs clés que sont l'ONG Mani Tese, la mairie de Ouagadougou ainsi que les responsables des coopératives.

❖ Manitese : coordination du projet BURNUT

Il serait pertinent de mettre en place un dispositif de suivi post-projet reposant sur un retrait progressif d'une durée minimale de six mois. Une telle approche permettrait d'assurer une transition harmonieuse et de renforcer la gouvernance, notamment en matière de transparence, condition essentielle pour favoriser la régularité du paiement des cotisations destinées à la maintenance des infrastructures. Par ailleurs, l'organisation des producteurs pour la planification de la production notamment par spéculation contribuerait à une

meilleure améliorera la commercialisation des produits maraîchers. Enfin, la délivrance de certificats ou des attestations aux formateurs endogènes en agroécologie permettrait d'accroître leur crédibilité au-delà de la zone d'intervention et de faciliter la mobilisation de financements destinés à la valorisation des savoirs locaux.

❖ Responsables des coopératives

Renforcer la stratégie de promotion et de commercialisation des produits agroécologiques à travers les communications de masse et une planification de la production de spéculations.

Nouer des partenariats avec des structures tels que le ministère de l'agriculture, l'INERA pour le renforcement des compétences en production semencière, gestion financière et commercialisation des produits.

Favoriser l'accès aux semences par la valorisation des ressources financières internes, même modestes, à travers l'octroi de crédits destinés à l'achat d'intrants.

Renforcer la transparence dans la gestion à travers l'organisation régulière des bilans financiers. Cela permettra le retour de la confiance et par conséquent le taux de paiement des cotisations.

Améliorer les stratégies de collecte des fonds envers les membres à travers la co-définition des modalités de paiement des cotisations adaptées au cycle de production. Cela permettra aux bénéficiaires de mieux s'organiser et de s'acquitter des cotisations.

❖ Mairie

Assurer un suivi continu des sites pour renforcer la pérennité des acquis. Ce suivi permettra de lever les goulots d'étranglement.

Faire la promotion institutionnelle des produits agroécologiques, notamment à travers leur intégration dans les cérémonies publiques, les ateliers et réunions (mariages, festivités locales, etc.) en invitant les inscrits pour la célébration des mariages les restaurants à acheter les légumes agroécologiques. Cela renforcera la visibilité et la commercialisation des produits agroécologiques.

❖ Futures projets

Renforcer la gouvernance participative en accompagnant les responsables dans l'organisations et même participer au début les sessions de ces bilans afin de permettre la culture de l'organisation des bilans dans la gestion aux seins des coopératives.

Organiser des sessions de formation sur la production des semences. Cela permettra aux bénéficiaires de produire leurs propres semences réduisant ainsi leur dépendance. Aussi doté les bénéficiaires des semences de base pour une production une production autonome et durable.

Favoriser l'accès aux semences à travers les fonds de roulement ou les crédits internes des bénéficiaires. Renforcer les sensibilisations sur la vie en coopérative. Cela permettra le changement de mentalité et l'engagement pour les tâches collectives.

Faciliter l'écoulement des produits agroécologiques en appuyant sur l'organisation collective des producteurs (calendrier de production, accords contractuels, circuits de vente). En plus associer commerçants, transformateurs des produits agricoles et institutions acheteuses dans les démarches de promotion à la commercialisation. Également une communication ciblée vers marchés locaux et événements institutionnels. Ces actions permettront la visibilité et la commercialisation des produits.

Mettre en place de structures de garde d'enfants. En effet, au regard de la forte représentation des femmes sur les sites maraîchers communautaires, il est essentiel de prévoir des crèches ou des espaces de garde d'enfants sur place. Cette initiative permettrait d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants tout en libérant du temps aux mères, leur permettant ainsi de travailler de manière plus efficace et productive.

Ces recommandations n'acquièrent leur portée que si elles s'inscrivent dans un plan de mise en œuvre garantissant à la fois leur application effective et la pérennité de leurs effets. C'est dans cette perspective que le projet de renforcement de la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT propose une stratégie détaillée.

Projet de renforcement de la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT

1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Notre recherche nous a permis d’identifier les déterminants de la durabilité des sites maraîchers du projet BURNUT. En effet, il y a une bonne appropriation des pratiques agroécologiques et l’existence d’un système de cotisation, une capacité technique à produire certaines spéculations de semences et un mécanisme de gestion de conflits renforçant la cohésion sociale. Ces facteurs renforcent durabilité. Cependant certains facteurs dont l’insuffisance des sommes de cotisations, le manque de bilan financier, le faible paiement des cotisations, la dépendance des marchés conventionnels pour l’écoulement des produits maraîchers et la faible capacité à produire certaine spéculation de semences entravent la durabilité des sites maraîchers. C’est pourquoi, nous proposons à l’issue de notre étude, un projet de renforcement de la durabilité des sites maraîchers dont la mise en œuvre sera assurée par l’ONG Mani Tese, la mairie et les bénéficiaires du projet BURNUT.

2. OBJECTIFS

L’objectif global de ce projet est de renforcer la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT, à travers une meilleure autonomie et une gouvernance participative renforcée. De façons spécifique, le présent projet vise à:

- Améliorer la transparence dans la gestion des coopératives sur les sites maraîchers agroécologiques ,
- Favoriser la production locale de semences de maraichères ,
- Faciliter l’accès des producteurs aux marchés rémunérateurs.

3.CADRE LOGIQUE

| LOGIQUE D'INTERVENTION | INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES | SOURCES DE VÉRIFICATIONS | HYPOTHÈSES / RISQUES |
|--|---|---|---|
| Objectif Global: Renforcer la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT | Augmentation du niveau d'autonomie à 90% et une amélioration de la gouvernance participative des sites BURNUT | Rapport rapport de suivi post projet Visites terrain Enquêtes terrain Rapport d'évaluation | Financement de l'ONG Mani Tese et ses partenaires ainsi que les coopératives. |
| Objectifs spécifiques: | Degré d'application de la transparence | Registres des coopératives, | |

| | | | |
|--|---|--|-----------------------------------|
| Améliorer la transparence dans la gestion | | Enquêtes , rapport de suivi | |
| Favoriser l'accès aux semences | Quantité et type de semences produites localement par coopératives /Membres, | Enquetes, Observations | |
| Favoriser l'accès aux marchés rémunérateurs | Nombre de marché agroécologiques fonctionnel Nombre de mairies partenaires intègrent des mesures de promotion des produits agroécologiques Pourcentage des produits maraîchers vendus à des prix rémunérateurs | Registres des coopératives, Enquêtes, Rapport de suivi | |
| Résultats -Amélioration de la transparence dans la gestion -Maîtrise des techniques de production des semences d'oignon, carotte -Partenariats de commercialisation signés, -Marché agroécologique fonctionnel -Prix d'écoulement des produits agroécologiques | -Nombre de bilan financiers -Taux de recouvrement des cotisations -Proportion des bénéficiaires utilisant les semences produites localements -Nombre de partenariats signé -Proportion des bénéficiaires vendant leurs produits au prix supérieurs du marché locale | -Registre des coopératives, Enquêtes -Registres des coopératives, Enquêtes terrain -Contrats de ventes, Enquêtes terrain Rapport de suivi | |
| Activités Formations , sensibilisations, recherche | -Nombre de sensibilisations et de formations réalisées | Rapport de suivi , liste de présence Compte rendu, | Faible engagement des partenaires |

| | | | |
|---|---|--|--|
| de partenariat, achat de semences de base, mise en place d'un marché agroécologique organisation d'un plaidoyer Réseautage, participations aux émissions radio et télévision Suivi | -Nombre de partenariat signé -Nombre d'émission participer -Nombre de marie rencontré -Nombre de marché agroécologique | bordereau de livraison, rapport de formation | |
|---|---|--|--|

4. PLAN DE FINANCEMENT

Le présent projet nécessite un budget de 6.781.500 FCFA. Le financement sera assuré par l'ONG Mani Tese et ses partenaires et les maraîchers. La transparence et la responsabilité financière seront primordiales dans la gestion des fonds alloués. La source de financement est résumée dans le tableau ci-dessous

Tableau source de financement

| Désignation | Montant (FCFA) | % |
|------------------------------|----------------|-------|
| Coopératives | 115000 | 1,69 |
| Mani Tese et ses partenaires | 6666500 | 98,31 |

5. PLAN DE SUIVI ÉVALUATION

Un plan de suivi et d'évaluation rigoureux calqué sur le cadre logique sera mis en place pour évaluer l'impact des interventions, suivre les progrès réalisés et ajuster les actions si nécessaires. Le suivi évaluation va s'appuyer sur le coordinateur du projet. Ce dernier s'appuiera sur l'agent terrain. Le suivi des activités se fera deux fois dans le mois assorti d'un rapport mensuel et l'évaluation se fera à la fin de la mise en œuvre de la stratégie. Dans le cadre de la mise en place de ce plan d'action, le bureau suivi évaluation assurera en résumé les fonctions suivantes :

-Harmoniser le suivi du plan en conformité avec le système national de suivi évaluation et selon les standards des partenaires financiers.

-suivi du cadre performance

-suivi du tableau de bord

-collecte des données

-conception des supports de collecte, d'analyse et de diffusion des données

-rédaction des rapports d'activités

6. BUDGET

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 6.781.500 F CFA. Ce montant couvre l'ensemble des dépenses nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues, formations, sensibilisation, suivi, etc. L'enveloppe allouée apparaît réaliste au regard des objectifs fixés et traduit une volonté d'optimiser les ressources disponibles pour assurer la durabilité des sites maraîchers.

Tableau : Budget du projet

| Code | Désignation | Quantité | Coût unitaire | Montant (FCFA) |
|----------|--|----------|---------------|----------------|
| A | Améliorer la transparence dans la gestion | | | |
| A1 | Organiser une sensibilisation sur le mécanisme de redevabilité et de communication | 1 | 30000 | 30000 |
| A2 | Assister les trésoriers et les secrétaires pour le remplissage des documents | | | PM |
| A3 | Accompagner les responsables dans les activités avant bilans | | | PM |
| A4 | Participer à la présentation des différents bilans | 15 | | PM |
| | Sous total 1 | | | 30000 |
| B | Favoriser l'accès aux marchés renumérateurs | | | |
| B1 | Réorganisation des producteurs pour la production par spéculation | | | PM |

| | | | | |
|----------|--|---|-------|----------------|
| B2 | Identifier et intégrer les sites dans les faitières du maraîchage agroécologiques | | | PM |
| B3 | Présenter les activités à la radio de l'assemblée | 1 | 35000 | 35000 |
| B4 | Participer à l'émission Reem Wakato de la télévision BF1 | 1 | 50000 | 50000 |
| B5 | Mise en place d'un marché agroécologique | 1 | | 2500000 |
| B6 | Faire un plaidoyer auprès des mairies | | | PM |
| | Sous total 2 | | | 2585000 |
| C | Faciliter l'accès aux semences maraichères | | | |
| C1 | Etablir un partenariat avec la direction provinciale de l'agriculture pour une formation en production semencière. | 1 | 40000 | 40000 |
| C2 | Acquisition de semences de base maraîchers | - | - | 1500000 |
| C3 | Organiser une sensibilisation sur les mécanismes de financement interne et la gestion financière | 3 | 40000 | 120000 |
| | Sous total 3 | | | 1660000 |
| E | Suivi-évaluation | | | |
| E1 | Carburant suivi | 6 | 70000 | 420000 |
| E2 | Entretien de la moto | 6 | 25000 | 150000 |
| E3 | Communication | 6 | 20000 | 120000 |
| E5 | Evaluation | | | 1200000 |
| E6 | Aléas | | 10% | 616500 |
| | Sous total 4 | | | 6781500 |

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La durabilité des projets de maraîchage agroécologique en urbain et péri-urbain dépend de plusieurs facteurs. Cette recherche a examiné l'influence de l'appropriation, de l'autonomisation et de la gouvernance participative sur la durabilité des sites maraîchers agroécologiques du projet BURNUT à Ouagadougou. S'inscrivant dans un contexte de défis majeurs pour le développement international, notre problématique a cherché à démontrer que la pérennité des projets agricoles en milieu urbain et périurbain dépend moins des investissements initiaux que de la capacité des communautés à s'ancrer durablement dans leur réalité socio-économique. Les résultats montrent que les bénéficiaires ont acquis une maîtrise des pratiques agroécologiques, qu'ils diffusent au sein de leurs communautés et mettent en pratique dans la gestion quotidienne de leurs parcelles, et une bonne organisation pour la gestion collective des infrastructures.

Cependant, l'étude révèle également que l'autonomisation économique reste partielle. La dépendance à certains marchés et intrants limite le plein contrôle des bénéficiaires sur leurs activités et constitue un frein à la durabilité financière des sites. De même, le mode de gouvernance, bien qu'inclusif, présente encore des faiblesses en matière de reddition de comptes, ce qui peut affecter la pérennité du projet.

Malgré ces limites, le projet a su intégrer les facteurs contextuels essentiels : ressources hydriques, énergie solaire, formation et organisation coopérative, pour renforcer la résilience des bénéficiaires face aux aléas climatiques et économiques. Ces résultats confirment que la durabilité des projets agroécologiques dépend autant de l'appropriation, de la gouvernance et de l'autonomisation des acteurs.

Cette étude a rencontré des limites. D'une part, le facteur de biais lié aux réponses ne nous permet pas de garantir l'exactitude et la crédibilité des déclarations des personnes interrogées. D'autre part, l'absence de comparaison avec d'autres sites maraîchers empêche de généraliser nos conclusions au-delà du projet BURNUT. Les perspectives de recherche pourraient explorer plus en profondeur l'efficacité des mécanismes de commercialisation et le rôle des politiques locales dans l'accompagnement de l'autonomisation des bénéficiaires. De plus, une étude comparative impliquant des sites plus diversifiés pourrait permettre d'affiner l'analyse des facteurs influençant la durabilité et l'efficacité des sites maraîchers agroécologiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Ait El Amria, F., & Attouch, H. (2016). *La gouvernance coopérative : un zoom sur la spécificité*. Revue des Études en Gestion et Société, 12(1), p.10
- Amédé, T., et al. (2023). *L'agriculture durable en pratique : bâtir des systèmes agricoles de petite exploitation résilients et rentables en Afrique subsaharienne . Durabilité* , 15(7), 5731.
- Altieri, M.A (1995). *Agroécologie : la science de l'agriculture durable* (2ème éd.). Presse Westview. 448 pages.
- Altieri, M.A (2018). *Agroécologie : la science des systèmes alimentaires durables* . Routledge. 312 pages.
- Bal, M., et al. (2013). L'appropriation communautaire et la durabilité des projets : Une analyse des facteurs clés de succès en Afrique. *Revue internationale de gestion de projet* , 4(1), 54-68.
- Barret, D. et Vallaey, F. (2013). *La responsabilité sociale des organisations* (p. 312). Éditions EMS.
- Bélières, J.-F et al. (2013). *Les agricultures familiales du monde : Définitions, contributions et politiques publiques* p. 254. Agence Française de Développement (AFD).
- Bélières, J.-F., et al. (2013). Dynamiques foncières, investissements et modèles de production pour l'irrigation en Afrique de l'Ouest : logiques financières contre cohérences sociales ? *Cahiers Agricultures*, 22 (1), 61-66.
- Chambers, R. (1997). *Quelle réalité compte ? Mettre le premier en dernier* . Publications technologiques intermédiaires.
- Chambres, R. (2017). *À la rencontre du monde rural. Plaidoyer pour la renaissance rurale* . Routledge. 258 pages.
- Cornwall, A. et Eade, D. (2016). *De l'autonomisation à l'action. Repenser les approches participatives du développement* .
- de Bon, F., et al. (2014). Usage des pesticides en maraîchage tropical : une analyse des pratiques à l'échelle des petits producteurs. *Agronomie & Environnement* , p. 123-138.
- Desmarais, AA et Wittman, H. (2014). Le Mouvement Paysan International La Vía Campesina. *Le Journal des études paysannes* .
- FAO. (2017). *Agroécologie : Guide de formation* (p. 156). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- FAO. (sd). *Crises alimentaires au Burkina Faso* .
- FAO. (2019). *Le cadre de durabilité pour l'agriculture et l'alimentation de la FAO* . Rome, Italie : FAO.
- FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. (2023). *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023* . Rome, Italie

- FAO. (2021). *Outil pour l'évaluation des performances de l'agroécologie (TAPE) : Processus de développement et lignes directrices pour l'application*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. <https://doi.org/10.4060/cb7224fr>
- GIEC. (2022). *Rapport technique sur le changement climatique*. Faits verts.
- Gliessman, S. (2015). *Agroécologie : l'écologie des systèmes alimentaires durables* (3e éd.). CRC Press.
- Gliessman, S. (2016). *Transformer les systèmes alimentaires grâce à l'agroécologie*. *Agroécologie et systèmes alimentaires durables*, 40(3), 187-189.
- GRET. (2022). *Rapport d'activités 2022*. Paris, France : GRET.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2022). *Rapport d'évaluation*.
- Gupta, AK, et Govindarajan, V. (2000). La dimension sociale de la gestion des connaissances : leçons de Nucor Steel. *Sloan Management Review*, automne, 71-80.
- HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). (sd). *Burkina Faso*.
- Hazard, L., et coll. (2016). *L'agroécologie : une approche globale pour une agriculture durable*.
- Hedokingbe R., Ahouangninou C., Adé J., El Ghazi I., Ameziane Y., Tachin M. & Kestemont M.P. (2025). *Analyse des perceptions des producteurs sur l'importance et les effets de l'agroécologie en maraîchage au sud du Bénin*. ESI Preprints. <https://doi.org/10.19044/esipreprint.5.2025.p117>.
- INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie). (2022). *5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Burkina Faso.
- Jean-Marc, P. (2017). Les dynamiques de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest. *Revue des Sciences Sociales et Rurales*, 24(3), 15-28.
- Kabeer, N. (2001). *La capacité d'agir et le bien-être : Perspectives sur le développement humain*. Paris : Éditions de l'Atelier.
- Kédowidé, et al. (2010). *Dynamique spatio-temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie*. *VertigO*. La revue électronique en sciences de l'environnement, 10(2).
- Lasbleiz, J.-M. (2015). *Agroécologie et développement rural au Burkina Faso*. Rapport de recherche. Ouagadougou : Université de Ouagadougou.
- Lasbleiz, R. (2015, octobre). *L'agroécologie : inscrire l'agriculture dans la transition*, Note d'analyse n° 2. Bruxelles : Pour la Solidarité - PLS.
- MAAH. (2017). *Rapport général des résultats définitifs de la campagne agricole 2016-2017*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- MAAH. (2023). *Enquête Permanente Agricole 2022-2023*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Mésclier, É., & Sabourin, E. (2020). *La gouvernance territoriale participative : Enjeux et perspectives pour l'agroécologie* (p. 210). IRD Éditions.
- Meynard, J. (2017). L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL Oléagineux et graisses, cultures et lipides*, 24(3), 9 p.

- Mbow, C., et al. (2014). *Atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter grâce à des pratiques agroforestières durables en Afrique* . Current Opinion in Environmental Sustainability , 6, 8-14.
- Ndiaye, S. (2019). Gouvernance locale et durabilité des projets agricoles en Afrique de l'Ouest. *Revue Tiers Monde* , 239(3), 111-129.
- ONU. (2022). *Perspectives de la population mondiale en 2022* . New York, New York.
- Ouédraogo, H.B (1992). *L'appropriation des projets de développement : le cas des micros-réalisations au Burkina Faso* .
- Jolie, JN (1995). *Régénérer l'agriculture : politiques et pratiques pour la durabilité et l'autonomie*. Balayage de la Terre.
- Jolie, JN, et al. (2018). *Le rôle de l'agriculture dans l'adaptation au changement climatique*. FAO / Sciences et politiques environnementales.
- Sarthou, J.-P. (2022). *Les trois piliers de l'agroécologie*.
- Sawadogo, A., et coll. (2018). *L'essor des petits producteurs agricoles au Burkina Faso*. Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA).
- Soliman, A. et coll. (2019). *Innovation sociale et résilience urbaine : le rôle de l'agriculture urbaine en Égypte*.
- Zongo, A., et al. (2020). *Appropriation des projets de développement et durabilité : le cas des initiatives d'agriculture urbaine au Burkina Faso*.

Liste des illustrations

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Trois piliers de l'agroécologie (Jean-Pierre Sarthou, 2022) | 4 |
| Carte 1 : Carte géographique de Ouagadougou | 16 |
| Figure 2 : Sexe des responsables et des membres | 17 |
| Figure 3 : Âges des exploitants | 18 |
| Figure 4 : Niveau d'instruction | 19 |
| Figure 6 : Superficies exploitées | 20 |
| Figure 7 : Nuage de mot sur les spéculations maraîchères produites | 20 |
| Figure 8 : Adoption des pratiques agroécologiques | 21 |
| Figure 9 : Nuage de mots quantités de compost et biopesticides utilisés | 22 |
| Figure 10 : Taux de transmission des connaissances | 23 |
| Figure 11 : Participation active | 24 |
| Figure 12 : Nettoyages des bassins et des plaques | 24 |
| Figure 13 : Type de cotisation | 25 |
| Figure 14 : Accès aux semences | 26 |
| Figure 15 : Canaux d'écoulement des produits maraîchers | 27 |
| Figure 16 : Mécanisme de résolution des conflits | 28 |
| Figure 17 : Composition des différents comités | 29 |
| Figure 18 : Taux d'organisation des réunions | 30 |
| Figure 19 : Taux de tenue des bilans financiers | 31 |
| Figure 20 : Obstacles à la durabilité | 31 |

Liste des tableaux

| | |
|---------------------------------|----|
| Tableau 1 : Variables | 17 |
| Tableau 2: Formations réalisées | 36 |

Annexes

Annexe 1: Guide d'entretien animateurs

Ce guide d'entretien est destiné aux animateurs/encadreurs techniques du projet BURNUT. Il vise à recueillir leur perception sur le processus d'accompagnement des producteurs, les dynamiques de formation, ainsi que les contraintes rencontrées sur le terrain.

Axes d'investigation

1. Rôle et mission des animateurs

- Pouvez-vous décrire vos principales missions dans le cadre du projet BURNUT ?
- Comment se déroule votre accompagnement auprès des producteurs (fréquence, méthodes, outils) ?

2. Formation et appropriation des pratiques

- Quelles techniques agroécologiques avez-vous diffusées auprès des producteurs ?
- Les producteurs retransmettent-ils ces savoirs à d'autres membres (effet multiplicateur) ?

3. Contraintes rencontrées

- Quelles principales difficultés rencontrez-vous dans vos activités (organisation, disponibilité, logistique, climat) ?
- Comment ces contraintes influencent-elles l'efficacité de votre travail d'accompagnement ?

4. Innovations et pratiques locales

- Avez-vous observé des innovations ou des adaptations locales de la part des producteurs ?
- Pouvez-vous donner des exemples concrets ?

5. Participation et inclusion

- Quelle est la place des femmes et des jeunes dans les activités encadrées ?
- Quels mécanismes favorisent ou freinent leur participation ?

6. Perspectives et recommandations

- Quelles améliorations proposeriez-vous pour renforcer l'efficacité de l'encadrement technique ?
- Quelles mesures permettraient de consolider la durabilité du projet à long terme ?

Ce guide est conçu comme un support flexible permettant d'adapter les échanges en fonction du profil de l'animateur et de recueillir des données riches pour compléter l'analyse qualitative du projet.

Annexe 3: Guide d'Entretien - Mairie

Ce guide d'entretien est destiné aux représentants de la mairie impliqués dans le suivi du projet BURNUT. Il vise à évaluer la perception institutionnelle du projet, son intégration dans les politiques locales et les perspectives de durabilité des sites maraîchers agroécologiques.

Axes d'investigation

1. Pertinence du projet

- Comment percevez-vous la pertinence du projet BURNUT dans le contexte local ?
- Quelle est sa contribution à la ceinture verte de Ouagadougou ?

2. Articulation avec les politiques locales

- Le projet est-il aligné avec les priorités et stratégies locales de développement agricole et environnemental ?
- Existe-t-il des dispositifs institutionnels qui appuient ou freinent sa mise en œuvre ?

3. Rôle et implication de la mairie

- Quelle a été la contribution de la mairie dans la mise en œuvre du projet (appui technique, mobilisation, ressources) ?
- Comment évaluez-vous l'implication des autorités locales dans le suivi du projet ?

4. Gouvernance locale et durabilité

- Quels mécanismes de gouvernance locale facilitent ou limitent la pérennisation du projet ?
- Quelles initiatives la mairie pourrait-elle prendre pour renforcer la gouvernance participative ?

5. Perspectives et recommandations

- Quelles actions institutionnelles devraient être mises en place pour assurer la continuité du projet après son retrait ?
- Quels partenariats pourraient être mobilisés pour garantir la durabilité (ONG, bailleurs, secteur privé) ?

Ce guide est conçu comme un outil souple. Il permet d'adapter les échanges selon le profil de l'interlocuteur et d'approfondir les points pertinents pour évaluer l'ancrage institutionnel du projet.

Annexe : Grille d'évaluation

| Dimensions | Indicateurs à observer | Appréciation | Notes d'observation |
|--------------------------|--|-----------------------------|----------------------------|
| Fertilisants | Présence de tas de compost ou de fosses. | Oui/Non | |
| | Présence des fertilisants organique sur les planches | Oui/Non | |
| | Production et utilisation de l'engrais liquide | Oui/Non | |
| Biopesticides | Existence de préparations végétales (neem, piment, etc.) | Oui/Non | |
| Association des cultures | Au moins deux spéculatation une même planche | Oui/Non | |
| Rotation des cultures | Séquence de culture sur les parcelles. | Oui/Non | |
| Bassins | État des parois (fissures, fuites) | Oui/Non | |
| | Entretien (propreté, absence de déchets) | Oui/Non | |
| | Présence d'eau stockée | Oui/Non | |
| Forage | Etat du fonctionnement | Fonctionnel/Non fonctionnel | |
| | Débit d'eau au niveau des vannes | Faible/Moyen/Bon | |
| Clôture | Etat | Mauvais/Moyen/Bon | |
| Gestion collective | Nettoyage des bassins et des plaques | Homme/Femme/Mixte | |
| | Nettoyage des plaques | Homme/Femme/Mixte | |
| | Existences de règles | Oui/Non | |